

Service : FINANCES

Réf : 2014-

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Objet : **RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTE ADMINISTRATIF
2013**

PREAMBULE

Le vote du compte administratif 2013 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il a été précédé par un débat d'orientation budgétaire (14 décembre 2012), le vote de budgets primitifs 2013 (14 février 2013) et de décisions modificatives (28 juin et 18 octobre 2013).

Les documents budgétaires « réglementaires », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M14 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

S'agissant de ces documents règlementaires, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de l'agglomération (locaux au rez-de-chaussée du siège de l'Agglomération),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par email à formuler à l'adresse finances@beauvaisis.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents règlementaires sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique «présentation/ finances ».

SOMMAIRE

I - LE BUDGET PRINCIPAL	page	3
A) Les résultats du budget principal	page	3
B) La section de fonctionnement		
1 Les recettes	page	3
2 Les dépenses	page	12
3 La répartition fonctionnelle	page	18
C) La section d'investissement		
1 Les ressources	page	21
2 Les emplois	page	23
3 La charge nette des opérations d'investissement	page	27
4 Situation des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)	page	28
II – LES BUDGETS ANNEXES		
A) ASSAINISSEMENT	page	29
B) SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	page	33
C) TRANSPORTS	page	35
D) STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES	page	39
E) BUDGETS DE ZONE		
1– <i>Haut Villé</i>	<i>page</i>	<i>40</i>
2 - <i>Pinçonlieu</i>	<i>page</i>	<i>43</i>
3– <i>Zone d'activités environnementale</i>	<i>page</i>	<i>44</i>
4- <i>Beauvais-Tillé</i>	<i>page</i>	<i>44</i>
5- <i>Zone d'activités technologiques</i>	<i>page</i>	<i>46</i>
6 – <i>Saint Mathurin</i>	<i>page</i>	<i>47</i>
7 – <i>Evolution balances des stocks</i>	<i>page</i>	<i>48</i>
F) PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES	page	49
III - CONSOLIDATION DES RESULTATS	page	52
IV - REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS CONSOLIDES	page	53
V - RATIOS	page	54

I – LE BUDGET PRINCIPAL

A - Les résultats du budget principal

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	5 306 862.88	2 053 080.70	7 359 943.58	-	7 359 943.58
Investissement	- 1 654 325.31	- 6 447 975.06	- 8 102 300.37	2 181 508.71	- 5 920 791.66
Total :	3 652 537.57	- 4 394 894.36	- 742 356.79	2 181 508.71	1 439 151.92

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2013 s'élève à – 742.356,79 €, compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (7.359.943,58 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (8.102.300,37 €).

A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement qui s'élèvent à + 2.181.508,71 €.

Le résultat cumulé de l'exercice 2013 s'établit en conséquence à un excédent de + 1.439.151,92 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser).

B - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution de l'année 2013 de la section de fonctionnement atteint 2.053.080,70 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

1 - Les recettes de fonctionnement

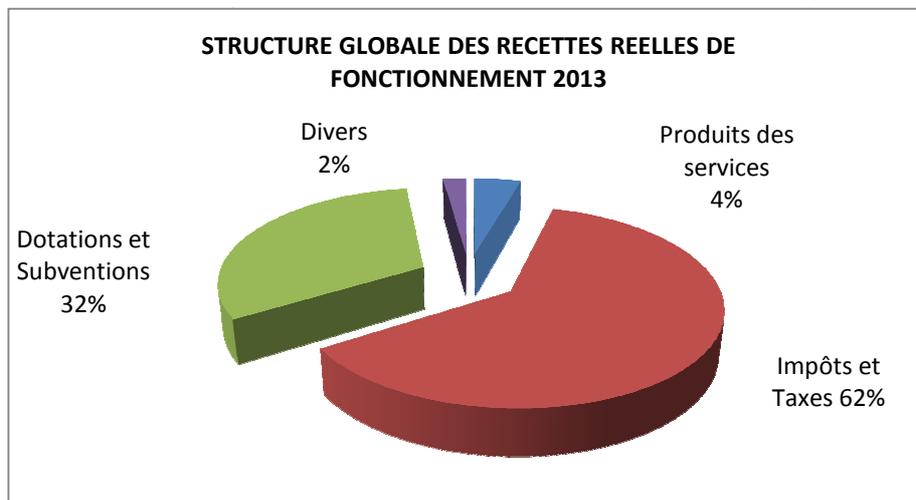
Les recettes de fonctionnement totalisent 60,151 M€, soit près de 74% de l'ensemble des recettes du compte administratif 2013.

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	CA 2012	CA 2011
013	Atténuations de charges	80 000	104 642	131 %	106 848	99 395
70	Produits des services	2 650 809	2 573 631	97 %	2 731 098	2 197 246
73	Impôts et taxes	36 640 409	37 172 453	101 %	36 025 104	35 408 417
74	Dotations, subventions et participations	19 294 810	19 148 733	99 %	19 357 537	19 458 256
75	Autres produits de gestion courante	474 640	481 037	101 %	456 035	421 530
76	Produits financiers	15	7	47 %	8	8
77	Produits exceptionnels	15 850	6 889	43 %	9 352	119 075
S/total recettes réelles de fonctionnement. :		59 156 533	59 487 392	101 %	58 685 982	55 559 068
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	663 900	663 842	100 %	654 168	596 774
Total recettes de fonctionnement :		59 820 433	60 151 234	101 %	59 340 150	58 300 701

(1) hors reprise de résultat

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à près de 101%. Ce taux d'exécution résulte de l'application du principe de prudence qui veut que seules les recettes certaines font l'objet d'une inscription budgétaire.

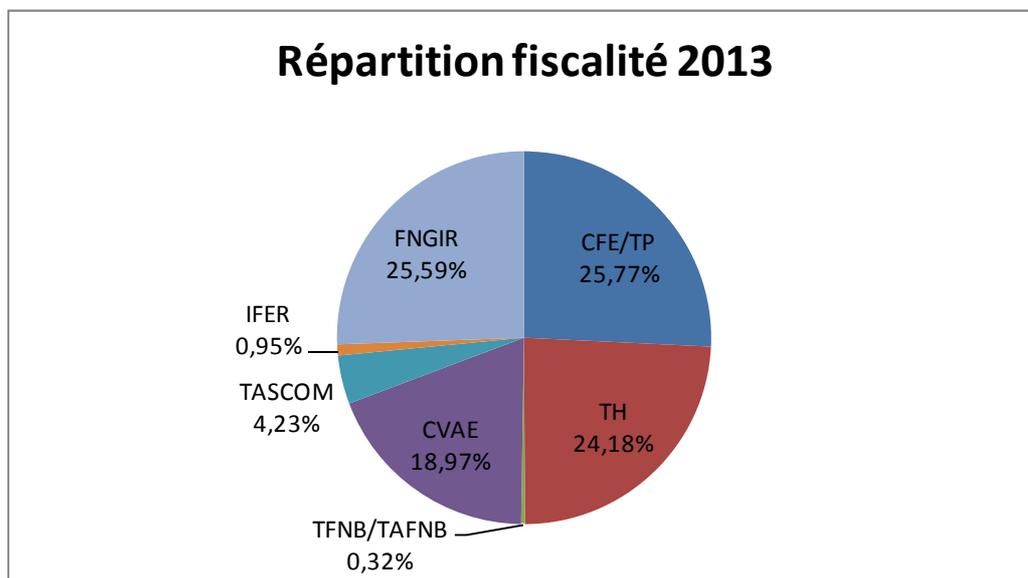
La répartition des recettes réelles de fonctionnement par principaux chapitres se présente ainsi :



1.1 - Chapitres 73 « Impôts et taxes »

Ce chapitre représente 62 % des recettes réelles de fonctionnement perçues sur l'exercice 2013 et totalise 37,172 M€ contre 36,025 M€ en 2012 (+3,18%).

Les composantes de ce chapitre budgétaire sont les suivantes :



- Le 73111 qui reprend les produits fiscaux de : la cotisation foncière des entreprises (CFE ; 9,49M€ en 2013 contre 9,46M€ en 2012), des taxes foncières sur les propriétés non bâties (TFNB et TAFNB ; 0,12 M€ en 2013 contre 0,12M€ en 2012), et de la taxe d'habitation (TH ; 8,90M€ en 2013, contre 8,64M€ en 2012, soit une évolution de +3,1%),
- Le 73112 – imputation spécifique à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE ; 6,99 M€ en 2013 contre 6,45M€ en 2012, soit une évolution de +8,3%) ;

- Le 73113 - taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM ; 1,56 M€ en 2013 contre 1,44M€ en 2012, soit une évolution de +8,2%),
- Le 73114 - imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER ; 0,35 M€ en 2013 contre 0,34M€ en 2012).

A noter que les montants ci-dessus intègrent les rôles supplémentaires perçus au titre des différentes impositions pour la période de 2011 à 2013 pour un montant total de 0,14 M€ dont nous disposons pour la première fois cette année de la répartition. Ainsi avons-nous perçu en 2013, 0,06M€ au titre de la CFE, 0,07M€ au titre de la taxe d'habitation, le solde se rapportant à la TFNB.

Au-delà de ces sommes, a été perçu un reliquat de taxe professionnelle de 2 094€.

- Le 7323 - fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR ; 9,43 M€ en 2013 contre 9,25M€ en 2012) ;

L'autre article budgétaire rattaché à ce chapitre budgétaire (article 7321) correspond aux **attributions de compensation négatives** (210.616 €) issues des reversements opérés par les communes dans ce cadre.

Enfin depuis 2012, ce chapitre intègre également le produit de la taxe de séjour (article 7362) instaurée sur notre territoire depuis le 1^{er} janvier 2012 et qui représente pour cet exercice la somme de 121.771€.

On constate une augmentation de 69.451€ par rapport à 2012 s'expliquant par la prise en compte sur 2013 de recettes 2012 et par l'impact de la nouvelle tarification applicable au 1^{er} janvier 2013. La variation de la fréquentation des établissements taxés (hôtels et gîtes) marginale ((229.503 nuitées en 2012 contre 227.283 en 2013, soit -1%) n'a pas influé sur le montant du produit perçu.

La taxe de séjour étant « affectée », elle est intégralement consacrée à financer des dépenses touristiques. (cf. annexe budgétaire correspondante). Elle a fait l'objet sur cet exercice d'un reversement à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais (OTAB) de 86.532€ (cf. article en dépenses de fonctionnement) correspondant à l'intégralité des recettes de taxe de séjour perçues en 2012 et 2013 par notre collectivité, déduction faite des dépenses de tourisme affectées supportées par la CAB sur cette même période.

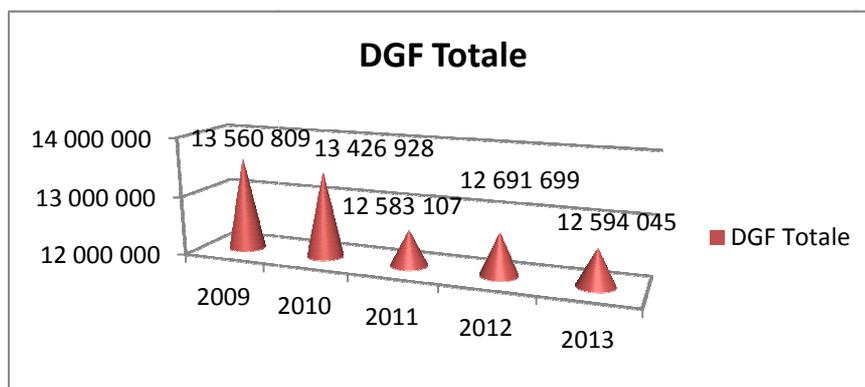
1.2 - Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

Ce chapitre représente 32 % des recettes réelles de fonctionnement. Il enregistre une diminution de 208.804€ (-1,07%) par rapport à 2012 tout en intégrant désormais les nouvelles compensations fiscales issues de la réforme de la fiscalité professionnelle de 2010 (ressources fiscales complémentaires à celles enregistrées au chapitre 73).

Il comptabilise deux principales dotations qui nous sont versées par l'Etat :

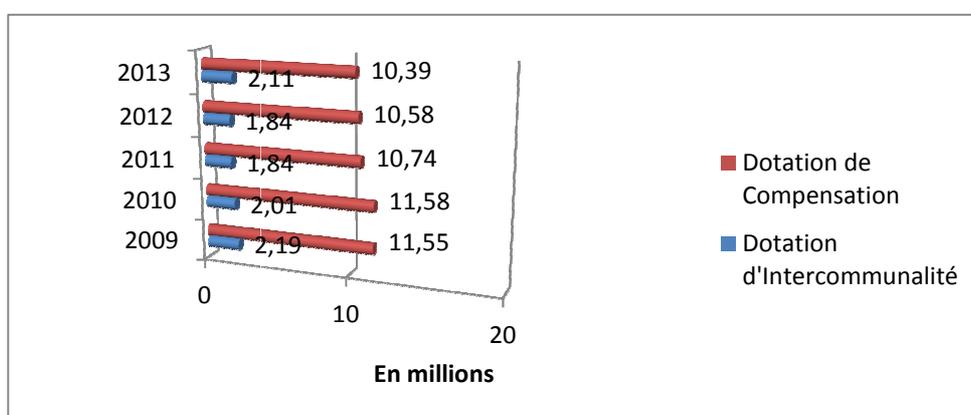
1.2.1 - la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des EPCI

La D.G.F. en 2013, totalise **12,594 M€**, soit une diminution de 97.654 € (- 0,77%) par rapport à 2012.



Ainsi bien que l'on puisse constater une faible évolution de l'ordre de -0,8% de la dotation globale, ce sont ses deux composantes qui ont évolué différemment en 2013.

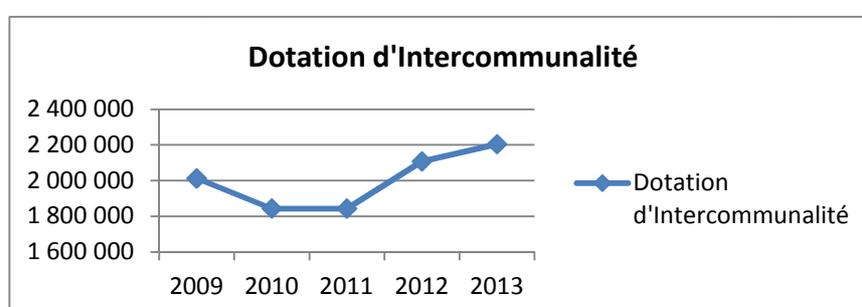
En effet cette dotation se répartit entre la dotation d'intercommunalité (2,204 M€) et la dotation de compensation des groupements de communes (10,390 M€) pour 2013.



1.2.1.1. – La dotation d'intercommunalité

La dotation d'intercommunalité qui n'avait cessé de reculer depuis 2007 pour se stabiliser en 2011, présente en 2012 une évolution de +14,34%. (+264.422€) liée à l'augmentation de sa part de péréquation.

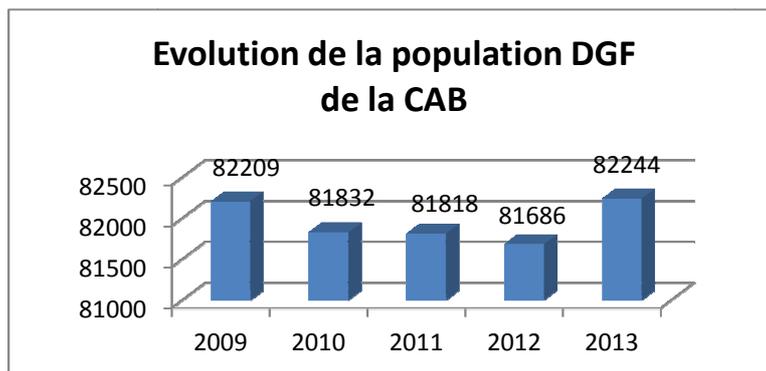
Elle continue sa progression en 2013 avec une évolution de +4,58% (+96.510€) par rapport à 2012 dont + 6% pour la part de péréquation (+ 71.063€) et + 2,7% (+ 25.447€) pour sa part de base.



Au-delà de données nationales, le calcul de la dotation d'intercommunalité dépend également de la population « D.G.F » du territoire de la CAB, du potentiel fiscal par habitant ainsi que du Coefficient d'Intégration Fiscale.

Ces trois variables ont évolués comme suit entre 2009 et 2013 :

1) Population DGF



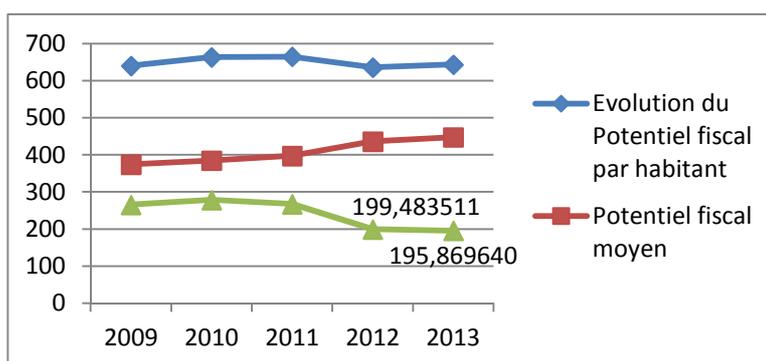
Remarque : La population prise en compte pour le calcul de la dotation d'intercommunalité s'apprécie au 1er janvier de l'année au titre de laquelle la répartition est effectuée. La population "D.G.F." d'une communauté correspond à la somme de la population D.G.F. de ses communes membres, soit la population totale (municipale et comptée à part), majorée d'un habitant par résidence secondaire et d'un habitant par place de caravane située sur une aire d'accueil des gens du voyage.

Ainsi l'on peut constater un accroissement mécanique de cette dotation du fait de l'augmentation de la population entre 2012 et 2013.

2) Potentiel fiscal par habitant

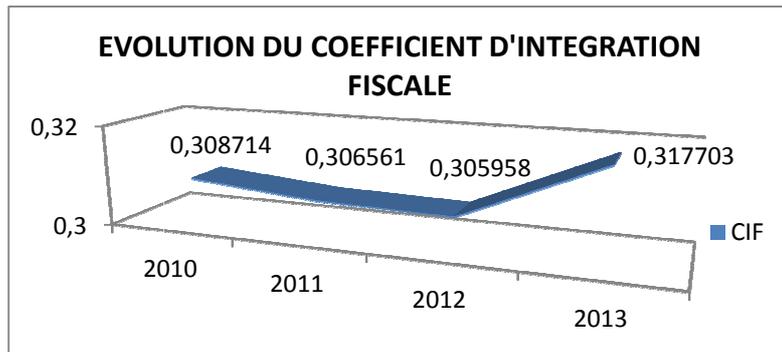
C'est « l'écart relatif de potentiel fiscal » qui est pris en compte dans le calcul de la dotation d'intercommunalité.

Ainsi plus le potentiel fiscal de la CAB sera faible par rapport au potentiel fiscal moyen de la catégorie, plus cette dotation sera importante et inversement : cet écart entre le potentiel fiscal de l'agglomération et celui de l'ensemble des agglomérations s'est amplement réduit : il est passé de +67% en 2011, à +45% en 2012, et à +44% en 2013.



Remarque : ce sont les nouvelles modalités de calculs que le législateur a introduites en 2012 pour tenir compte de la suppression de la taxe professionnelle et y substituer les nouvelles ressources qui expliquent la forte diminution de cet écart (de +67% en 2011 à +45% en 2012).

3) Coefficient d'intégration fiscale (CIF)

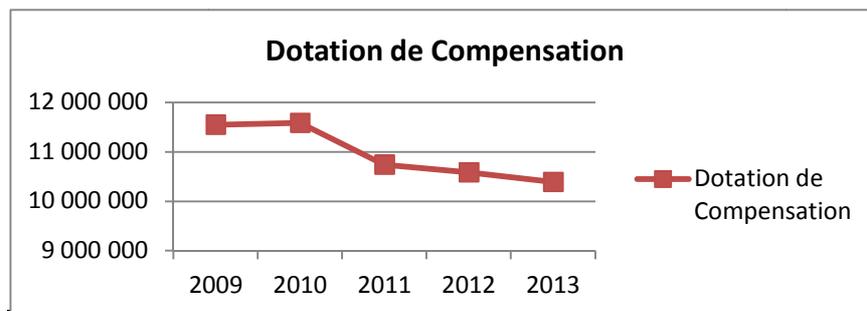


L'augmentation significative de cette variable entre 2012 et 2013 a également influé à la hausse sur le montant de la dotation d'intercommunalité.

Pour mémoire, le CIF moyen de la catégorie était quant à lui de 0,336536 en 2013.

1.2.1.2. – La dotation de compensation

C'est la baisse de cette dotation (deuxième composante de la DGF) qui a entraîné la baisse de notre DGF totale.



Ainsi l'on peut constater que si sa progression tendait déjà à s'amenuiser depuis 2008 (+1,04%, +0,80% en 2009, +0,30% en 2010), puis reculer significativement de -7,28% en 2011, cette décre est moindre depuis avec -1,45% (-155.830€) en 2012 et à **-1,43% en 2013 (-194.164€)**.

Cette diminution s'explique :

- d'une part par la minoration de son montant en 2011, du produit de la TASCOM (intégré désormais aux recettes fiscales - cf. détail ci-dessus – chapitre 73) perçu par l'Etat sur le territoire de la collectivité en 2010.
- d'autre part par l'application d'un taux d'écrêtement uniforme de la part CPS « compensation part salaires » de cette dotation fixé à -1,83% par la loi de finances 2013 (-1,45% en 2012) afin de financer l'actualisation annuelle des données de population, les mouvements des périmètres intercommunaux et l'évolution des dotations de péréquation des communes.

1.2.2 – les compensations d'exonérations au titre de notre nouvelle fiscalité mixte décidées par l'état.

Ces ressources reversées par l'Etat à notre collectivité totalisent 5,656 M€ en 2013. Elles ont pour vocation de compenser :

- d'une part, par le versement de la DC RTP (Dotation de compensation liée à la réforme de la taxe

professionnelle), les pertes de ressources occasionnées par cette réforme comparativement à la situation de ces ressources en 2010, pour un montant de 4,956M€ en 2013, contre 5,09M€ en 2012.

- d'autre part, les exonérations en matière de fiscalité mixte décidées par l'état à hauteur de 699.724€ en 2013. Quant aux compensations liées à la fiscalité ci-dessus, elles se déclinent ainsi :

- au 748314 pour la dotation unique de compensation spécifique liée à la taxe professionnelle (0,16 M€);
- au 74833 pour les compensations liées à la Contribution Economique Territoriale (CET) composée de la CFE et de la CVAE, à hauteur de 0,12 M€ ;
- Et au 74835 pour les compensations au titre de la taxe d'habitation (0,42 M€).

1.2.3 – les autres Dotations, subventions et participations

Elles représentent **898.163€** et proviennent principalement de :

- de *subventions* émanant de l'état, de la région et du département dans le cadre des *emplois aidés* à hauteur de 26.638€ pour les emplois d'avenir, de 201.419 € sur les chantiers d'insertion soit – 36.785€ sur les chantiers par rapport à 2012 du fait notamment du désengagement du Département sur le chantier « bâtiment nature », de la diminution de moitié des aides de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'emploi (DIRECCTE) sur les deux chantiers et du nombre de salariés bénéficiaires (passage de 14 en 2012 à 8 en 2013). Ce chapitre comptabilise également les primes d'apprentissage pour 4.833€.

- de *l'allocation au logement temporaire (ALT)* qui nous est versée mensuellement par la caisse d'allocations familiales de l'Oise pour le fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage du « Muid Pinel » pour un montant total perçu en 2013 de 223.841€ (période de novembre 2012 à novembre 2013).

- de *dotations spécifiques à l'activité culturelle* pour un montant de 111.900€ soit une baisse générale cumulée de -32% par rapport à 2012 (-53.281€) du fait principalement de la diminution croissante des subventions de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) au conservatoire qui sont passées de 147.443€ en 2011 à 93.200€ en 2013. Ainsi, au-delà des subventions récurrentes liées au contrat local d'éducation artistique 2013 (participation toutes actions confondues de la ville de Beauvais à hauteur de 6.567€), ont été perçues en 2013 des subventions de la DRAC pour la programmation culturelle menée par l'école d'arts du Beauvaisis (9.000€) et la Maladrerie (2.000€) ainsi qu'une subvention de l'association « Ombelliscience Picardie » de 300€ pour l'animation fête de la science portée par la médiathèque.

- des *participations à l'activité des Relais Assistantes Maternelles (RAM)* depuis la reprise de cette compétence par la CAB en 2013 au titre de la dotation forfaitaire de fonctionnement du Département (5.000€) et du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) de la CAF (50.531€) ;

- de *divers concours et participations sur projets* pour le solde comme pour les programmes de l'Habitat (69.183€), des soutiens de la région aux opérations de communication prévention déchets (48.895€) et au compostage domestique (11.981€), de la participation du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise basée sur la fréquentation de la déchetterie d'Auneuil (31.127€), des participations du SYMOVE pour le soutien Eco Folio (58.755€) et le reversement des recettes D3E (16.242€), de subventions en matière de Développement durable (38.652€) pour la réalisation de l'étude de

valorisation des énergies renouvelables.

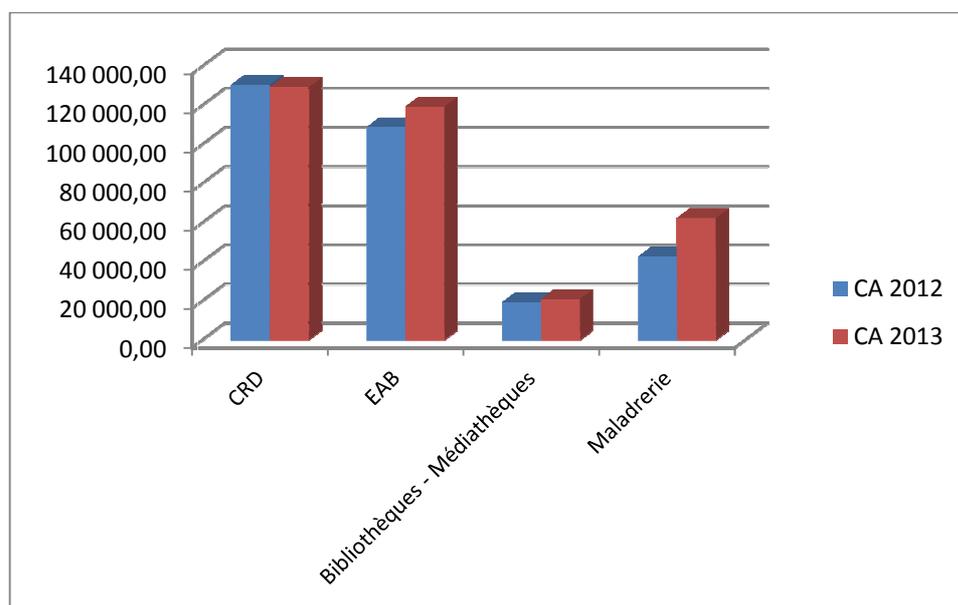
Ces recettes sont en augmentation de +5,13% par rapport à 2012 du fait notamment du versement de subventions ponctuelles sur les opérations ci-dessus et de l'intégration des recettes liées au RAM.

1.3 - Chapitre 70 – Produits des services

Ce chapitre enregistre un taux de réalisation de 97 % par rapport aux prévisions budgétaires.

Il comptabilise :

- la participation des usagers aux équipements culturels (332.108€), selon la répartition par structures ci-dessous.



Ces recettes enregistrent une augmentation générale de plus de 10 % par rapport à 2012 qui s'explique par des recettes stables pour le conservatoire contrairement aux autres structures en hausse : +9% pour les bibliothèques et médiathèques, +8% pour l'école d'art et +46% pour la Maladrerie dont l'activité a été fortement développée.

- les recettes liées aux déchets (62.939€). Elles regroupent les articles 70613 – régie déchetterie (51.600€), 70688 – revente de déchets (8.121€) et les recettes liées à la régie vente de composteurs enregistrées au 7078 (3.218€). Celles-ci enregistrent une diminution générale de plus de -23% par rapport à 2012 qui s'explique notamment par une diminution des tonnages, de la plus faible demande de composteurs mais surtout par une revente moins importante (-29.724€) de certains déchets (plomb, batteries, cartons) en 2013 compensée néanmoins par des recettes déchetterie en augmentation (+7.440€).

- les recettes liées au fonctionnement de l'Aquaspace pour un montant total de 931.704€ soit une diminution relative de -1% par rapport aux recettes perçues en 2012.

- les redevances d'occupation du domaine public (compte 70323) pour un montant de 26.190€ qui comptabilisent les recettes de la régie aires d'accueil des gens du voyage (23.701€) en

diminution de -7% par rapport à 2012, ainsi que les redevances d'occupation précaire de parcelles par des agriculteurs et par la Ville de Beauvais dans le cadre de la convention liée aux terrains familiaux (2.489€).

- les remboursements de la Ville de Beauvais dans le cadre de la convention de mutualisation pour la mise à disposition par la CAB de personnels (art 70845 avec 581.214 € et art 70875 avec 58.405 €), le remboursement des frais de personnel par le budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises (59.000 € au 70841), ainsi que la mise à disposition du directeur de l'office de tourisme pour un montant total de 28.777 € (70848).

- la participation des budgets annexes aux frais généraux supportés par le budget principal (art. 70872 : 406.790€). Ces frais sont ceux concernant les domaines dits « transversaux » (administration générale, services juridique, assurances, finances,...). L'activité de ces services couvre tous les budgets de l'agglomération (hors budgets de zone).

- assainissement : 299.251 €
- transports : 73.555 €
- pépinière : 19.486 €
- GNV : 10.989 €
- SPANC : 3.509 €

Ces montants refacturés des frais d'administration générale supportés par le budget principal aux différents budgets annexes, hors budgets de zones, ont été établis en fonction du prorata de chacun d'entre eux et sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursements effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité (données du dernier exercice clos au moment du vote du BP 2013, soit le compte administratif 2011).

1.4 - Chapitre 013 – Atténuation de charges

Il s'agit principalement des remboursements de frais de personnels suite à maladie ou accident (104.642€) en légère diminution par rapport au CA 2012 (-2%).

1.5 - Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Le chapitre 75 enregistre :

- les loyers de sous-location du bâtiment MYKONOS au pôle emploi et à l'association MEF du grand Beauvaisis pour un montant annuel de 412.055€ et de la plateforme de collecte des déchets à la société NCI propreté centre France pour un montant de 31.222 € soit une augmentation globale de +5.370€ par rapport à 2012 du fait de l'indexation du coût des loyers ;
- la redevance versée par le syndicat d'électricité de l'Oise sur les travaux d'électrification réalisés en 2011 par notre collectivité à hauteur de 4.763€ ;
- les produits divers de gestion courante (article 758) qui reprennent les loyers de mise à disposition des locaux de la CAB aux associations pays du grand Beauvaisis et Oise ouest initiative (règlements décalés en 2014), ainsi que divers avoirs sur factures à comptabiliser. Ce compte enregistre également des régularisations de rattachements 2012 non réalisés (3.087 €).

1.6 - Chapitres 76 et 77 – Produits financiers et exceptionnels

Le chapitre 76 reprend le produit de participations sur des parts sociales détenues par l'agglomération pour un montant de 7 €.

Le chapitre 77 comptabilise toutes les recettes exceptionnelles telles que les remboursements liés aux pénalités sur marché ainsi que certaines opérations de régularisations comptables.

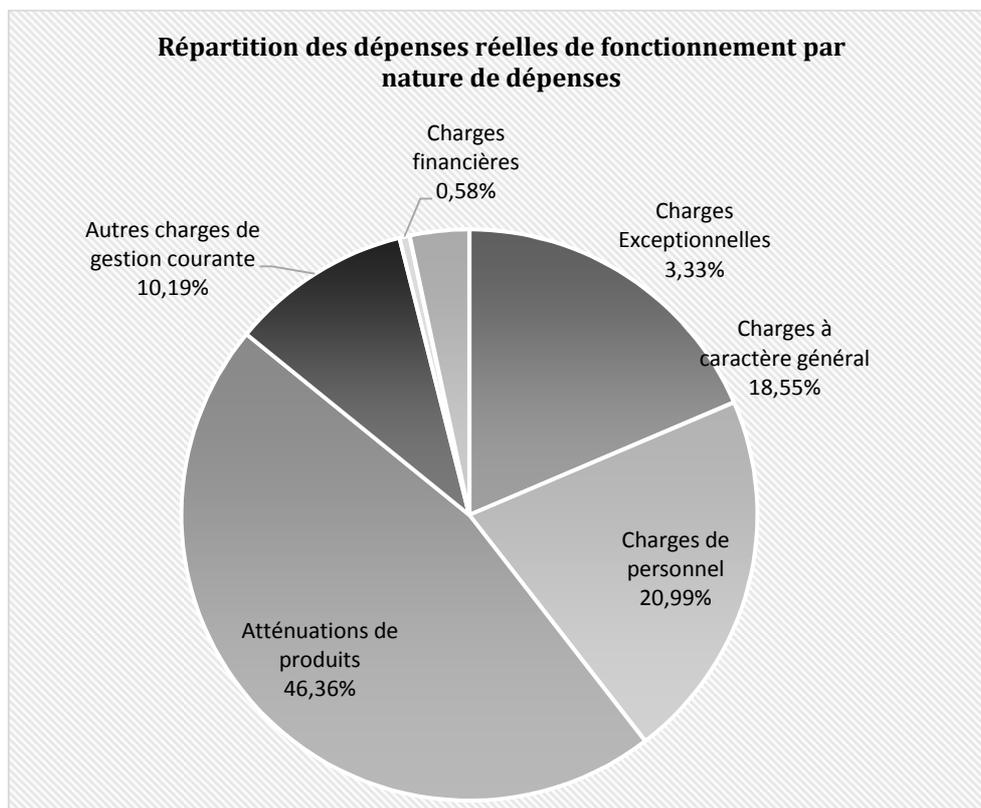
1.7 - Chapitre 042 – Opérations d’ordre de transfert entre section

Ces opérations trouvent leur contrepartie en dépenses d’investissement et concernent les reprises de subventions pour un montant de 663.842€. Elles consistent en l’intégration au compte de résultat des subventions d’investissement perçues et sont donc liées directement à la durée d’amortissement des biens qui leurs sont rattachés.

2 - Les Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réel.	CA 2012	CA 2011
011	Charges à caractère général	10 357 719	9 992 703	96%	8 723 640	8 936 397
012	Charges de personnel	11 744 361	11 310 919	96%	11 030 555	10 464 260
014	Atténuations de produits	24 982 684	24 981 233	100%	26 069 113	26 174 260
65	Autres charges de gestion courante	5 587 529	5 487 664	98%	4 587 232	3 945 386
66	Charges financières	376 700	310 833	83%	211 375	104 344
67	Charges Exceptionnelles	1 797 131	1 796 155	100%	1 141 952	504 220
68	Dotations aux provisions		0		0	50 000
<i>S/total dépenses réelles de fonctionnement. :</i>		<i>54 846 125</i>	<i>53 879 507</i>	<i>98%</i>	<i>51 763 868</i>	<i>50 178 868</i>
042	Opérations d’ordre de transfert entre section	4 220 300	4 218 646	100%	4 029 947	3 668 549
Total dépenses de fonctionnement :		59 066 425	58 098 154	98%	55 793 815	53 847 417

(1) hors prévisions du virement à la section d’investissement, chapitre budgétaire sans exécution.



2.1 - Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ce chapitre regroupe les reversements de fiscalité aux communes membres par le biais des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. Sa part dans le budget diminue puisqu'il passe de 50,36% en 2012 à 46,36 % en 2013. Le montant total pour l'année 2013 est de 24.981.233 €, et est composé :

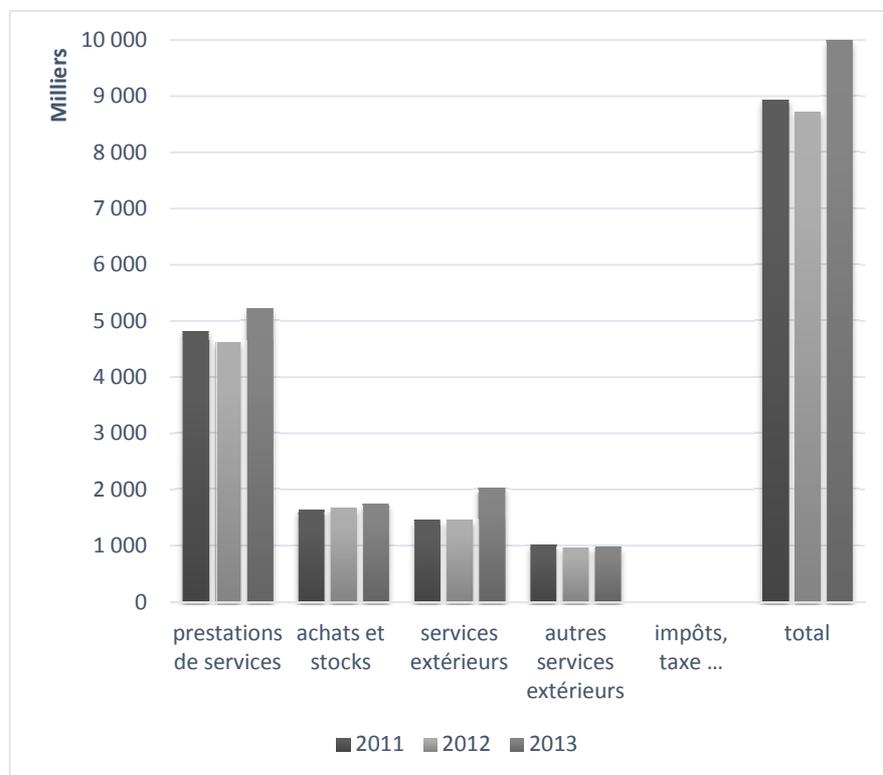
- des attributions de compensation (21.070.506€), montant en baisse de -5,6% par rapport à 2012 (-1,254M€). Cette diminution s'explique par la baisse de la somme versée à la commune de Beauvais, conformément aux délibérations de transferts de compétence de 2012 approuvant les conclusions de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), du fait :
 - ✓ des transferts de charges liés au théâtre (délibération du 22 octobre 2012) qui représentent - 1.222.089 € ;
 - ✓ 31.665 € du transfert lié aux relais d'assistantes maternelles (délibération du 22 juin 2012) représentant

Nb : Les montants des attributions de compensation prévisionnelles 2013 de chaque commune membre sont actés par délibération du conseil communautaire (délibération du 14 février 2013).

- de la dotation de solidarité (3.465.000 €) montant identique à celui de 2012.
- du fonds de péréquation intercommunale (359.195 €) – répartition 2013 de droit commun entre la CAB et ses communes membres (259.061€) dont la répartition est notifiée par la préfecture au deuxième semestre 2013. Ce montant a évolué de +28% par rapport à 2012 en raison de la progressivité du dispositif jusqu'en 2016 ;

- Il intègre également depuis 2013, le reversement de la taxe de séjour effectué à l'Office du tourisme de l'agglomération de Beauvais pour un montant de 86.532€. (cf. explications ci-dessus - chapitre 73)

2.2 - Chapitre 011 – Charges à caractère général



Ce chapitre totalise 9.992.702,68 € (réalisé à 96 %) et en augmentation de 15% par rapport à 2012 dont :

- 52 % (5.216.681 €) pour les prestations de services. Ces dépenses sont en augmentation (+13% et + 600.943 €) par rapport au CA 2012 et couvrent notamment :
 - o La collecte des ordures ménagères et autres prestations de services liées (4.303.120 €), présente une augmentation conséquente de près de +12% et + 455.671 € par rapport à 2012. 273 k€ s'expliquent par le paiement de la facture de collecte de décembre 2012 payée en janvier 2013 et donc prise en charge sur l'exercice 2013. Ainsi, l'augmentation réelle du coût est d'environ de +5% (+182 k€) et conforme à l'augmentation annoncée lors du vote du budget primitif 2013 (anticipation de la révision annuelle des prix du marché public et de l'évolution des coûts liés aux personnels et aux carburants).
 - o La gestion de l'aire d'accueil et de l'aire de grand passage des gens du voyage 302.493€ (291.212 € en 2012). Augmentation liée à la révision des prix du marché de gestion des aires.
 - o 126.926 € pour les dépenses de prestations de la maladrerie (67.803 € en 2012). Cette augmentation est liée au développement de l'activité de la maladrerie et a permis de

verser les cachets aux artistes, la prise en charge des expositions proposées et des dépenses nécessaires à l'organisation de ces manifestations. Rappelons qu'en contrepartie, l'augmentation des recettes a été de +46%.

- Les dépenses de prestations des autres équipements culturels (Ecole d'arts, conservatoire, médiathèques) ont, quant à elles, diminué de 6% en passant de 95.656 € à 84.456 €.
- Diminution de 13 % du montant des prestations réalisées pour l'administration générale. (107.209 € en 2013 contre 122.792 € en 2012). Ces crédits couvrent des prestations nécessaires au fonctionnement général de l'agglomération.
- Les prestations en lien avec notre compétence habitat (suivi animation et partenariat) pour 97.862 € (en diminution de 2%)
- 17 % pour les achats (comptes 60 ; 1.748.368 €) en augmentation de 5%. Les dépenses de fluides (eau, gaz, électricité) ont augmenté de +10% en 2013 (969.211 € en 2013, 883.715 € en 2012).
- 20 % pour les services extérieurs (comptes 61 : 2.035.444 €, hors prestation de service). Charges en augmentation de 39% par rapport à 2012 (+575.113 €) expliquée par :
 - l'étude de faisabilité d'une zone multisites, rue du pont Laverdure à Beauvais pour un montant de 432.224 €
 - L'entretien et la maintenance des bâtiments, des véhicules, des terrains, des voies et réseaux (lignes 615) pour un montant de 872.421 € et une augmentation de 28% (+190.975 €). Cette évolution importante s'explique pour l'essentiel par les travaux de « relamping » des zones d'activités économiques (+159.536 €)
 - Les autres dépenses de prestations :
 - la location de locaux essentiellement Mykonos qui passe de 411.470€ à 430.188€, soit une augmentation de 18.780 €
 - La formation du personnel (85.634 €, en diminution de 6%)
 - Les primes d'assurances (74.005 €, en augmentation de 37%), augmentation liée à l'ajustement de la prime « flotte automobile » due à notre mauvaise sinistralité, à l'augmentation de l'assurance « dommages aux biens » suites aux intempéries, ainsi qu'à l'intégration de la maison harmonie dans les bâtiments assurés.
 - Les locations mobilières (54.829 € en diminution de 38%), diminution due à la location de matériel scénique par la maladrerie en 2012 non renouvelée en 2013.
- 10% pour les autres services extérieurs (comptes 62 ; 985.112 €), en augmentation de 2% par rapport à 2012) couvrant essentiellement :
 - les remboursements effectués auprès des communes membres (129.468 €) sont en diminution de 47 %. Ces dépenses couvrent les frais liés à mutualisation (96.261 € contre 140.124 € en 2012), les frais de scolarité (26.054 € contre 32.772 € en 2012), les frais de gardiennage des points verts (6.200 € contre 17.011 € en 2012) et les frais liés aux conventions passées avec la mairie de Beauvais pour les mises à disposition de personnel pour la conduite d'opération agglo (4.414 € en 2013 contre 64.227 € en 2012), ces conventions sont toutes arrivées à échéance.
 - augmentation des cotisations (72.541 €, +38%). Le tableau ci-dessous vous détaille les

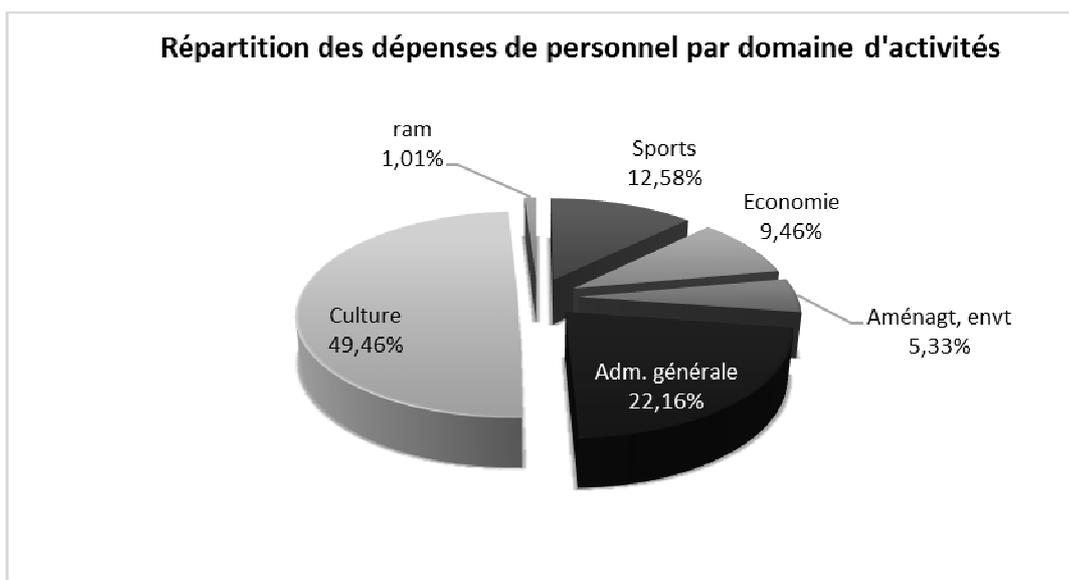
montants payés, pour chaque organisme, en 2012 & 2013.

Organismes	domaine	2012	2013
PAYS DU GRAND BEAUVAISIS	Aménagement	36 464.00	53 251.00
ADCF (Association des communautés de France)	Adm. Gén. de Collectivité	7 900.00	9 000.00
FEDERATION MAIRES VILLES MOYENNES	Adm. Gén. de Collectivité	2 278.08	2 278.08
CAUE	Aménagement	1 200.00	1 210.00
FONDATION DU PATRIMOINE	Culture	1 000.00	1 000.00
AGRO SPHERES	Economie	1 000.00	1 000.00
IDEAL CONNAISSANCES	Maladrerie	-	900.00
ENTREPRISES TERRITOIRES	Aménagement	-	850.00
AMORCE	Collecte ordures ménagères	819.48	823.86
FFC FEDERAT FRANCAISE CYCLISME	Tourime	800.00	800.00
CHANTIERS ECOLE	Economie	-	300.00
BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE	Bibliothèques et médiathèques	260.00	260.00
CCMO EVEIL	Adm. Gén. de Collectivité	200.00	200.00
CR2L PICARDIE ANC PICASCO	Bibliothèques et médiathèques	162.00	162.00
PARCS ET JARDINS DE PICARDIE		150.00	150.00
IMAGES EN BIBLIOTHEQUES	Bibliothèques et médiathèques	-	110.00
ACIM	Bibliothèques et médiathèques	60.00	60.00
PROMO EXPRESSION LOCALE APPEL	Ecole d'arts du Beauvaisis	-	55.00
RESEAU CAREL	Bibliothèques et médiathèques	-	50.00
ACCES ACTIONS CULTURELLES	Bibliothèques et médiathèques	32.00	32.00
PARCS ET JARDIN DE L'OISE	Maladrerie	-	32.00
BNF BIBLIOTHEQUE NLE DE FRANCE	Bibliothèques et médiathèques	-	17.00
UNION ETS ENSEIGT ARTISTIQUE	Conservatoire	400.00	-
	total	52 725.56	72 540.94

- augmentation des honoraires (+29.545 €) liée aux honoraires payés à nos avocats dans les différentes procédures juridiques.
- 9% pour les frais de télécommunications et d'affranchissement qui passent de 116.202€ à 126.263€

2.3 - Chapitre 012 - Charges de personnel

Ce chapitre a un taux de réalisation de 96 % avec montant total de 11.310.919 € en 2013 soit une progression de +2.54%.



Près de la moitié de ces dépenses sont consacrés au domaine culturel, dont une centaine d'agents assure le fonctionnement des 4 établissements. 22.16% sont affectés à l'administration générale. Le domaine sportif concerne à 95 % l'Aquaspace et 5 % les gymnases communautaires.

Les frais de mutualisation, auparavant affectés intégralement à l'administration générale sont maintenant répartis par domaine, et dont intégrés dans la répartition des couts dans le graphique ci-dessus. Les dépenses liées à la mutualisation atteignent 1.307.111 € en 2013, soit une diminution de 16% par rapport à 2012. Cette variation est essentiellement liée à des opérations comptables de rattachement d'une année sur l'autre.

2. 4 Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Le montant 2013 atteint 5.487.664 € (+20% par rapport à 2012, avec un taux de réalisation de 98 %. Ce poste comprend essentiellement :

- les contributions versées au Symove conformément à la délégation de compétence pour le traitement des ordures ménagères pour un montant de 2.607.339 €, montant quasi identique à celui de 2012 (2.616.580 €)
- les subventions et participations versées par l'agglomération pour un montant de 2.315.737 € (1.240.393 € en 2012, soit une augmentation de 87%). Variation due à la subvention versée au comité de gestion du théâtre du Beauvaisis (1.034.000 €), nouvelle dépense compensée par la révision de l'attribution de compensation de la Ville de Beauvais.

Ces subventions permettent à la communauté d'agglomération du Beauvaisis de soutenir ses partenaires dans leurs actions, et au-delà du domaine culturel, dans le domaine de l'économie (plan local d'insertion par l'emploi (PLIE), fondation agir contre l'exclusion, MEF), et du tourisme (office de tourisme du Beauvaisis). Le détail des versements des subventions vous est présenté dans la maquette budgétaire (IV- Annexes - B1.6)

- les indemnités versées aux élus (225.671 €). Ces dépenses regroupent les dépenses liées aux indemnités des élus, les cotisations de retraite ainsi que leur frais de formation le cas échéant (222.110€ en 2012 soit une variation de +3%).
- l'égal accès tarifaire (182.596 €). Comme chaque année, l'agglomération prend à sa charge ce

dispositif qui permet aux habitants du Beauvaisis d'accéder aux équipements et services sportifs et de loisirs de l'ensemble des communes membres aux tarifs préférentiels des résidents. Cette prise en charge par l'agglomération est calculée par différence entre le tarif des « résidents » de la commune et le tarif applicable aux « extérieurs » de la commune. L'agglo prend également en charge la gratuité du tronçon de l'autoroute A16 pour un montant de 107.771 €, charge en augmentation de 34%. Au total le cout de l'égal accès tarifaire est en augmentation de +58% par rapport à 2012.

2. 5 Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

- Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 1.796.155 € contre 1.141.952 € en 2012 soit une variation de + 57 %. L'évolution est essentiellement due à la participation du budget principal à l'équilibre du budget annexe transport qui passe de 1.033 K€ en 2012 à 1.696 K€ en 2013. Une autre subvention d'équilibre est versée au le budget annexe pépinière (89.712 € en augmentation de 27% par rapport à 2012). Les autres dépenses de ce chapitre sont marginales et concernent des charges telles que des annulations de titre sur les exercices antérieurs, notamment un dégrèvement TASCOM de 8.923€ se rapportant à 2011 et 2012.

- Chapitre 66 - charges financières. Ces charges, d'un montant de 310.833 €, concernent le paiement des intérêts échus (205.559€), les intérêts courus non échus (ICNE – 65.395€), les intérêts et frais bancaires liés à notre ligne de trésorerie (39.879€).

Celles-ci augmentent de +99.458€ par rapport à 2012 du fait de l'intégration en 2013 :

- des ICNE du nouvel emprunt de 2,5M€ auprès de la Caisse des dépôts et consignations (70.458€) ;
- des intérêts liés à l'utilisation de notre ligne de trésorerie supérieurs de +29.230€ au montant acquitté sur 2012 de 10.649€. Cette augmentation s'explique par une utilisation plus importante de notre ligne de trésorerie en 2013.

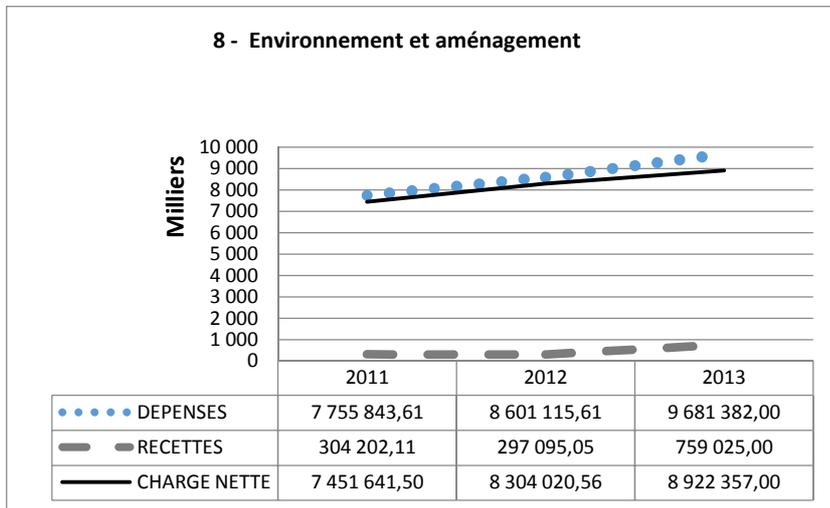
Les charges financières dans leur globalité représentent néanmoins toujours une très faible part (0,58%) de nos dépenses réelles de fonctionnement.

- Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section. Ces opérations trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement. Elles concernent les dotations aux amortissements (4,218M€) ainsi que les opérations de cessions (150,10€).

C'est un chapitre en augmentation permanente (+4,7% par rapport au CA 2012) du fait de la prépondérance de biens en début de cycle d'amortissement.

3 – La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement

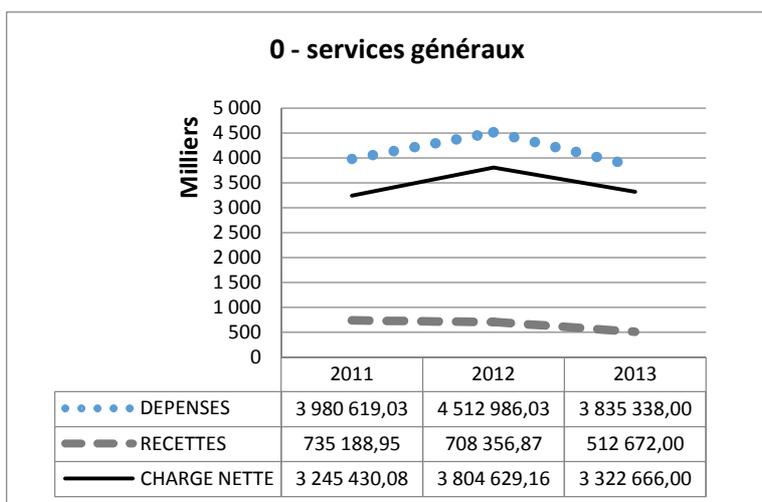
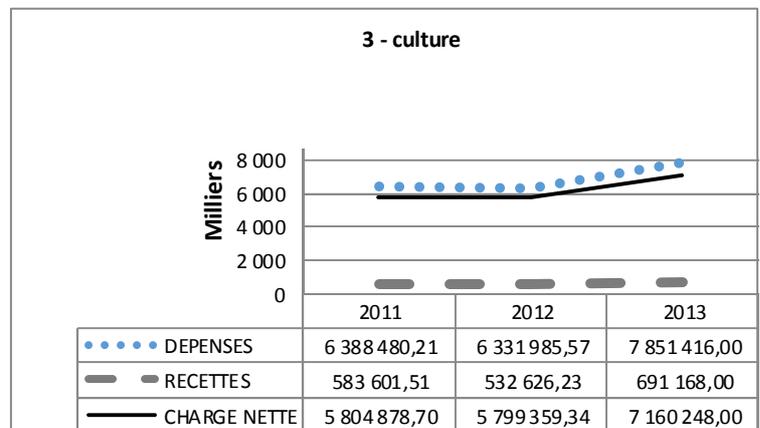
NB : les données des graphiques qui suivent n'intègrent pas les remboursements des charges générales des budgets annexes au budget principal



Fonction 8 - Environnement – aménagement : 1^{er} poste de dépenses avec 34 %, cette fonction comptabilise essentiellement les dépenses liées aux ordures ménagères et aux transports. La charge nette (8.922.357€) de ce secteur augmente de +7% en 1 an, conséquence de l'augmentation de près de 663 k€ de la subvention d'équilibre versée au budget transport (1.033.165 € en 2012 contre 1.696.019 € en 2013). Une

autre partie de cette augmentation est liée à la procédure de rattachement pour la collecte des ordures ménagères (cf. explications dépenses de fonctionnement p. 15)

Fonction 3 – Culture : deuxième poste de dépenses de fonctionnement avec 27%. Forte augmentation de la charge nette de 23% et + 1.360.889 €. Variation due à la subvention versée au CGTB pour la gestion du Théâtre du Beauvais compensée par la diminution de l'attribution de compensation versée à la ville de Beauvais. Aussi, l'augmentation de la charge nette de la « culture » n'est donc « que » de 138.780€, soit une augmentation de 2%.

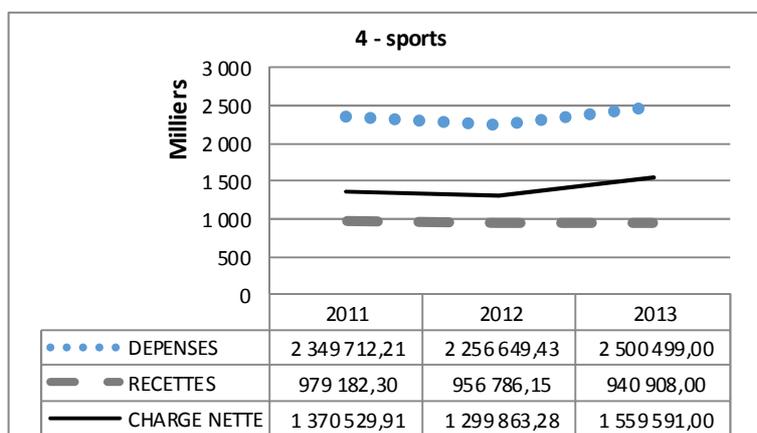
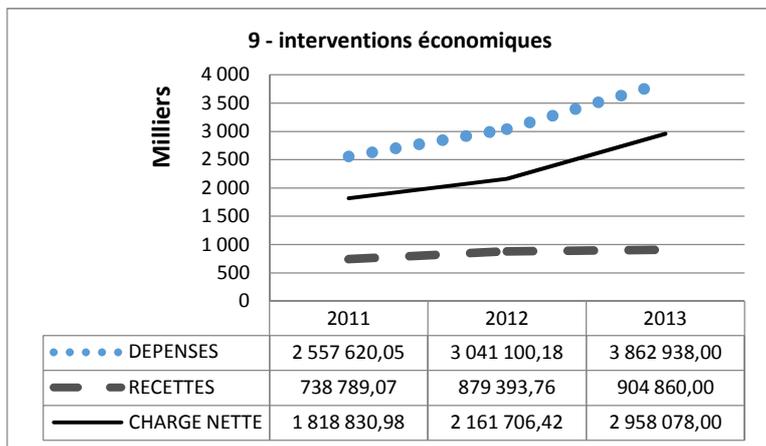


Fonction 0 – frais généraux : Les dépenses de ce secteur ont diminué de 678 k€, variation due à la diminution des charges de la mutualisation dont l'explication vous est donnée page 18.

Fonction 9 – interventions économiques : la charge nette de cette fonction augmente de 37% (796.372 €). Des charges nouvelles ont été payées en 2013 :

- lancement de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'une ZAC multisites (432k€)
- « relamping » des zones d'activité (160k€)

Par ailleurs, les charges de personnel sont en augmentation de 13% pour ce domaine (+122 k€), dont la moitié est due à la nouvelle répartition de la mutualisation. Après retraitement, les charges de personnel liées à l'action économique n'ont augmenté que de 7 %.



Fonction 4 – sports. Les dépenses de ce secteur ont augmenté de 11% et la charge nette de 20%. Ces augmentations sont liées à la répartition par fonction en 2013 des charges de mutualisation (+126 k€), à l'évolution des charges de personnel (+76k€) et des dépenses d'égal accès tarifaire (centres de loisirs et «équipements sportifs (patinoire de Noël ; +42 k€).

C - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	CA 2012	CA 2011
13	Subventions d'investissement	2 468 678	2 036 943	83%	2 180 397	2 315 987
16	Emprunts et dettes	9 185 781	2 500 000	27%	1 558 140	3 770 760
204	Subventions d'équipement versées	0	40 696	-	0	0
21	Immobilisations corporelles	5 887	5 886	100%	0	108 964
23	Immobilisations en cours	2 158 145	2 158 207	100%	3 722 194	0
10222	Dotations, Fonds divers	800 000	571 730	71%	985 396	1 322 431
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	476 037	476 037	100%	2 394 816	2 332 359
165	Dépôts et cautionnement reçus	6 500	5 672	87%	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	-10	0	-	0	0
	Sous total recettes réelles d'investissement :	15 101 018	7 795 171	52%	10 840 943	9 850 501
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 220 300	4 218 646	100%	4 029 947	3 668 549
041	Opérations patrimoniales	624 585	624 057	100%	343 020	0
	Sous total recettes d'ordre d'investissement :	4 844 885	4 842 704	100%	4 372 967	3 668 549
	Total Recettes d'investissement :	19 945 903	12 637 875	63%	15 213 910	14 752 774

(1) hors virement section fonctionnement

Les recettes réelles d'investissement ont été réalisées en 2013 à hauteur de 63%, niveau inférieur à celui de 2012 (76%) du fait essentiellement d'un recours à l'emprunt moins important que les prévisions (27%).

Ces recettes se répartissent comme suit :

- **Le chapitre 10** est constitué par le montant perçu au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour les investissements réalisés fin 2012 et en 2013 (soit 3 trimestres). Ce chapitre budgétaire continue de diminuer (-42%) depuis 2012 du fait de la fin, en 2012, d'importantes opérations d'investissement portées par l'agglomération et éligibles au FCTVA et de la non prise en considération en 2013 des dépenses liées au nouveau théâtre du Beauvaisis, dépenses qui ne seront éligibles qu'avec le démarrage effectif des travaux décalé à 2014.
- **Le chapitre 13** présente en 2013 un taux de réalisation plus fort qu'en 2012 (83% contre 63%), compte tenu de la perception des subventions des opérations d'investissement arrivées à leur terme (pôle de proximité, CFA).

Les versements perçus sur l'exercice 2013 concernent les opérations suivantes :

- (200710) – Centre de Formation Apprentis (CFA) : 987 622€
- (200910) – Théâtre du Beauvaisis : 442 699€
- (201008) - Rénovation médiathèque : 190 688€
- (200810) -Pôle de proximité : 186 761€
- (200610) - Eaux pluviales : 155.381€
- (200509) - Réhabilitation de la

Maladrerie : 21 182€

- (200606) – Aides à la pierre : 32 610€
- (201304) – SCOT 2 : 20.000€

Le chapitre 16 qui avait fait l'objet d'une exécution en 2012 à hauteur de 1,558M€, a été mouvementé en 2013 de 2,5M€ correspondant à un nouvel emprunt, contracté en 2012 auprès de la caisse des dépôts et consignation et mobilisé en février 2013, pour faire face à nos besoins de financement sur la section d'investissement.

Les emprunts contractés sur le budget principal présentent les principales caractéristiques suivantes :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2013	Capital restant dû au 31/12/2013	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification échelle Gissler (1)
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
CAFGDV072011	Caisse Allocations Familiales	70 760	66 043	61 325	0,00%	0	1-A
011164	Agence de l'eau Seine Normandie	41 619	6 937	3 468	0,00%	0	1-A
CA 2004 Budget Principal	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	2 680 000	1 429 333	1 250 667	3,50%	49 722	1-A
Convention du 02/08/2011	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3 700 000	3 269 767	2 925 581	3,44%	108 840	1-A
Convention du 02/08/2011	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	258 140	258 140	232 326	3,44%	8 496	1-A
Convention du 04/08/2011	Caisse d'épargne de Picardie	1 300 000	1 244 919	1 131 919	2,83%	38 501	1-A
CDC122012	Caisse des dépôts et consignations	2 500 000	0	2 500 000	3,36%	0	1-A
LBP092013	La Banque Postale	3 500 000	0	3 500 000	2,15%	0	1-A
TOTAL		14 050 519	6 275 139	8 105 286		205 559	1-A

(1) la classification des contrats est établie en fonction de l'exposition au risque : la classification 1A est celle la plus sécurisée.

Il faut relever que 100% de l'encours de la dette du budget principal est sécurisé (classification 1-A) alors que selon une étude de FCL, société conseil auprès des collectivités locales, basée sur un panel de 58 communautés d'agglomération de moins de 100.000 habitants, c'est en moyenne 80% de l'encours qui est classé 1-A.

Le chapitre 204 (40.696€) comptabilise un reversement suite à un trop versé sur une subvention d'équipement à la société « Michel Decamp Dubos ».

Le chapitre 23 (2,158M€) : Ce chapitre intègre également 2,158M€ de recettes liées à la régularisation en matière de TVA sur l'opération Pôle de Proximité (cf. explications en dépenses d'investissement) qui retrouvent leur équivalent hors TVA en dépenses.

Les autres chapitres des recettes d'investissement dont on retrouve la contrepartie en section de fonctionnement et qui participent à l'autofinancement de la CAB sont d'ordre budgétaire :

- Chapitre 040 - il s'agit des dotations aux amortissements sur le patrimoine renouvelable de la

collectivité (Comptes 28 ; 4,218M€)

- Chapitre 042 – reprend les mouvements dans le cadre des reprises de subventions d'investissement (663.842€).

Enfin on retrouve également au chapitre 041 les opérations purement « patrimoniales » qui enregistrent les opérations comptables de transfert des écritures des comptes 20 au 23 permettant ensuite de manière non budgétaire l'intégration définitive sur une seule opération patrimoniale, une fois l'opération terminée, de toutes les écritures s'y rapportant et de définir la valeur nette comptable du bien. Ces opérations sont neutres puisqu'on retrouve le même montant (624.057€ en 2013) en dépenses et en recettes d'investissement.

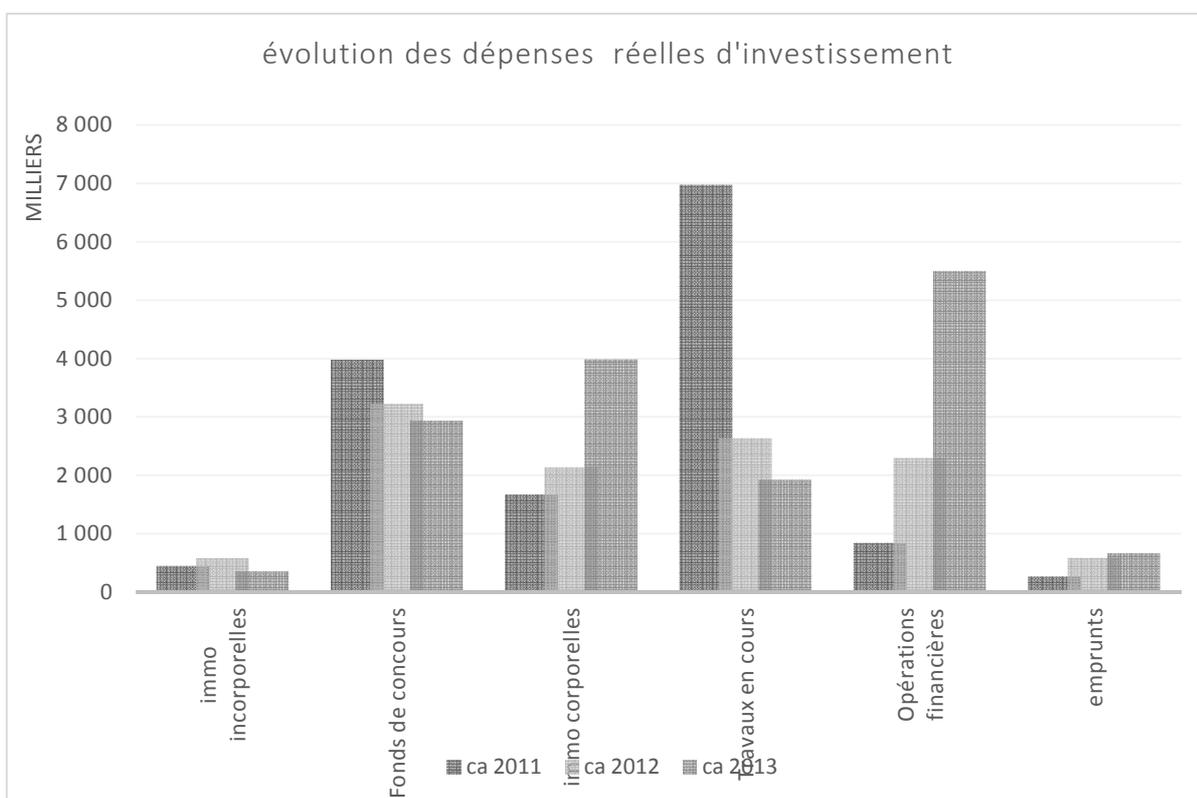
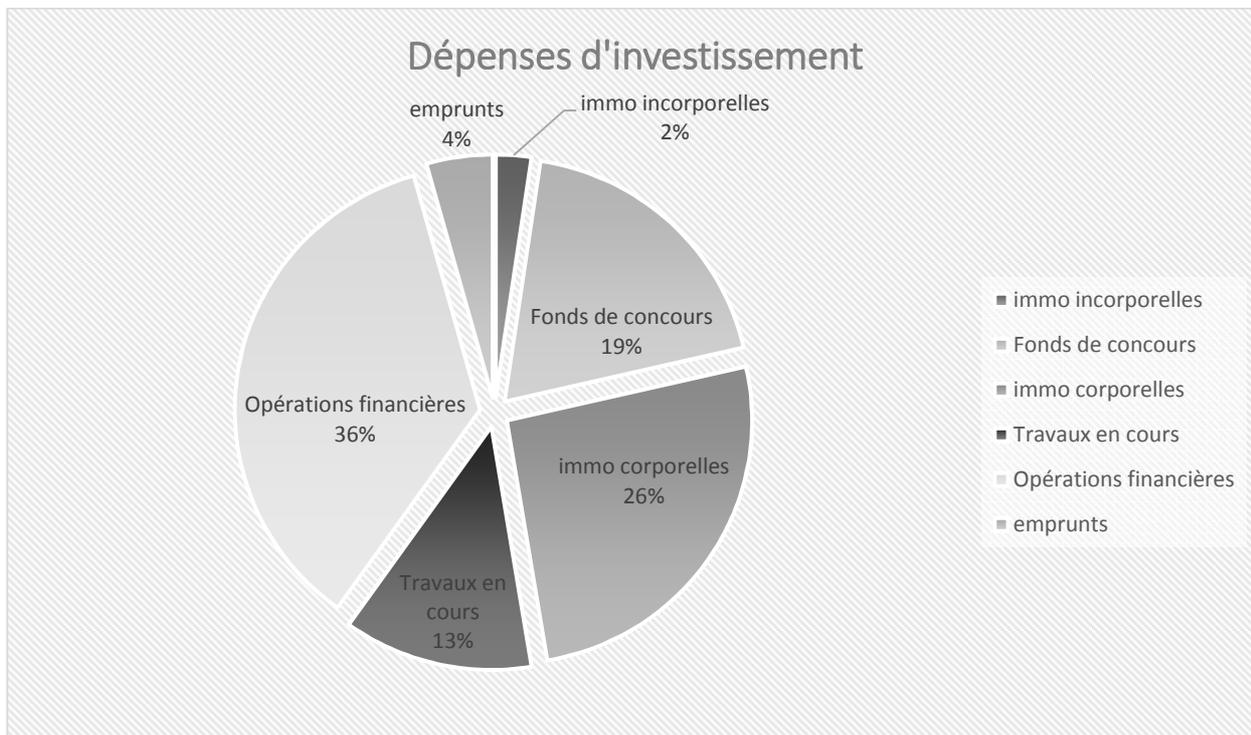
2- Les emplois d'investissement

Dépenses d'investissement		Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	CA 2012	CA 2011
200004 à 201306 + 204	Opérations d'équipement et subventions d'équipement	16 678 163	11 627 609	70%	11 934 772	13 083 083
16	Emprunts et dettes assimilées	885 800	670 342	76%	586 120	268 182
27	Autres immobilisation financières	5 500 000	5 500 000	100%	2 300 000	-
	Sous total dépenses réelles d'investissement :	23 063 963	17 797 951	77%	14 820 892	13 351 265
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	663 900	663 842	100%	654 168	596 774
41	opérations patrimoniales	624 585	624 057	100%	343 020	
	Total dépenses d'investissement :	24 352 448	19 085 850	78,38%	15 818 080	13 948 039

(1) hors reprise de résultat

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est de 78 % (69 % en 2012).

En 2012, nous sommes passés en régime de TVA de droit commun pour le pôle de proximité. Des régularisations sur les années antérieures ont dues être faites en dépenses et en recettes en 2012 et en 2013. Afin d'analyser l'activité réelle de l'agglo en matière d'investissement, il y a lieu de retrancher ces opérations (2.417.337,40 € imputés sur l'opération 200810).



Le 1^{er} poste de dépenses avec 5.500.000 €, soit 31% du total, correspond à une avance faite au budget annexe Zone de Beauvais-Tillé.

Le 2^{ème} poste de dépenses est celui des immobilisations corporelles (26% des dépenses) et totalise 3.989.188 € et couvrent des achats récurrents d'acquisition foncières (45% de ces dépenses en 2013), de fournitures et matériels divers (ordinateurs, mobilier) ou des travaux annuels. Ces dépenses sont en augmentation de +86% par rapport à 2012. On peut citer notamment :

- 45 % de ces dépenses consacrés aux **acquisitions foncières** :

- ✓ Opération 200504 (**acquisitions foncières**) : 909.449 €, dont 810.000 € pour l'acquisition de terrains rue Laverdure appartenant à la société Décamp Dubos, et en vue de réaliser une ZAC multisites à vocation d'habitat.
- ✓ Opération 201306 (**Théâtre acquisition de terrains**) : 644.711 €
- ✓ Opération 200810 : **maison harmonie**, acquisitions de terrains appartenant à la ville de Beauvais pour un montant de 352.315 € HT.
- **Opération 200610 (eaux pluviales)** : 418.935 €,
- **Opération 201008 (rénovation médiathèque centrale)** : 393.410 € ;
- **Opération 200506 (conteneurs OM)** : 163.171 € ;
- **Opération 200901 (équipement collectivité)** : 278.452 €
- Opération 200603 (bâtiments culturels)** : 182.428 € dépensés essentiellement pour des travaux sur la médiathèque centrale pour 167 k€ (abords, et remplacement de la centrale incendie)
- **Opération 200503 (travaux de voirie)** : 258.994 € ;
- **Opération 201004 (équipements Aquaspace)** : 135.038 € consacrés à divers travaux et acquisition de matériels.

Le 3^{ème} poste de dépense en section d'investissement est le versement des fonds de concours (19% des dépenses d'investissement). Le montant a diminué de 9% en passant de 3.225.878 € en 2012 à 2.936.504 € en 2013

- **Fonds de concours aux personnes de droit privé :**
 - **l'opération 201305 – Théâtre hors les murs : 120.000 €** pour subventionner l'acquisition par le CGTB d'une structure temporaire destinée à remplacer l'ancien théâtre, dans l'attente de la construction du nouveau.
 - **opération 200606 - aides à la pierre** : ces aides sont versées aux particuliers dans le cadre du programme de l'amélioration de l'habitat. 287.107 € dépensés en 2013 contre 268.605€ en 2012, soit une augmentation de 7% pour les versements aux personnes de droit privé. Le montant total des dépenses liées à cette opération en 2013 atteint 505.457 €, les 218.350 € supplémentaires correspondant à des fonds de concours à des organismes de droit publics (cf. ci-dessous).
 - les **subventions d'aide à l'immobilier d'entreprises (opération 200706)** pour un montant de **191.909 €** versés en 2013 aux sociétés AGCO (100.000 €), Décamp Dubos (48.409 €) et la brosserie française (43.500 €) .
- **Fonds de concours aux organismes publics, notamment :**
 - **opération 200709 - Aéroport** : 33.803 € utilisés pour financer les investissements portés par le SMABT ;
 - participation de **263.821 €** € aux dépenses d'investissement des **collèges (opération 200614)**.
 - **913.740 €** correspondent aux subventions versées aux bailleurs sociaux dans le cadre de l'ANRU (**opération 200621**) ; 20.960 € en 2012.
 - dans le cadre de l'**opération 200606, aide à la pierre**, 218.350 € ont été versés à l'OPAC pour financer l'amélioration ou la construction de logements sur notre territoire.
 - Les subventions d'équipement (chapitre 204) destinées à financer les

investissements des budgets annexes transport (320.459€) et pépinière (240.356 €)

- **Fonds de concours versés aux communes membres**

- **Opération 200607 : fonds de développement communautaire : 214.707 € en 2013 (352.463 € en 2012) ;**
- **Opération 200613 : fonds de concours voirie : 122.550 € en 2013 contre 67.102 € en 2012 ;**

Le quatrième poste de dépense est celui des travaux en cours (13%) et un montant de 1.925.487 € et correspond à des travaux s'étalant sur plusieurs années avec notamment :

- Réhabilitation de la maladrerie (opération 200509) pour un montant de 363.164 €
- Théâtre du Beauvaisis (opération 200910) pour un montant de 1.521.787 € qui correspond aux premières dépenses de la maîtrise d'œuvre.

2% des investissements des dépenses d'investissements sont des « immobilisations incorporelles » : logiciels (276.157 €) et études (82.936 €, dont 55.228 € pour les études pré-opérationnelles « logements » sur les communes)

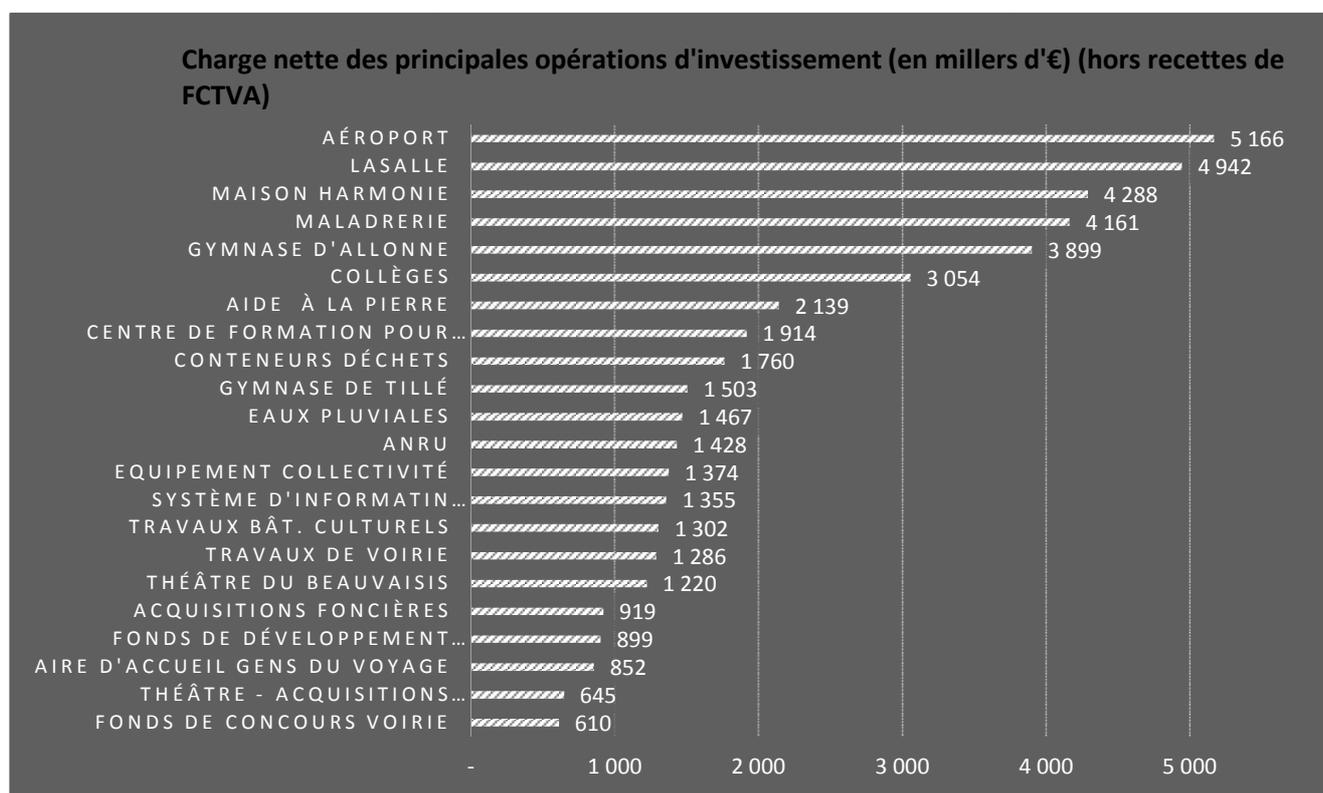
Enfin, une part minimale de ces dépenses (670.342 €), soit 4% du total des dépenses réelles d'investissement, a été consacrée au remboursement de l'emprunt (669.852€ euros exactement puisque 490€ correspondent à des remboursements de cautions suite au départ de locataires de bureaux de la Maison des Services et des Initiatives Harmonie).

Ainsi 96% des dépenses d'investissement de l'agglomération sont affectées aux projets d'investissement.

3 – La charge nette des opérations d'investissement

Cette charge nette prend en compte les dépenses et recettes cumulées (hors FCTVA) sur les principales opérations d'investissement de l'Agglomération : il s'agit donc de la charge nette assumée par l'agglomération depuis la création de ces opérations et jusqu'au 31/12/2013.

Nb : les barres colorées en noire correspondent à des opérations terminées, la charge nette est donc définitive. Seules les charges nettes supérieures à 500.000 € sont listées.



4- Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des Autorisations de Programme			Montant des crédits de paiement			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (toutes délibérations)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2013)	CP ouverts au titre l'exercice 2013	Réalisés au titre de l'exercice 2013	Restes à financer (exercices au delà de 2014)
1 Maladrerie st Lazare (200509)	7 810 000,00	1 860 000,00	9 670 000,00	6 293 350,07	1 744 490,00	396 459,32	2 980 190,61
4 Aides à la pierre (200606)	9 520 700,00		9 520 700,00	4 718 615,94	1 230 000,00	505 457,21	4 296 626,85
7 ANRU (200621)	1 276 000,00	540 000,00	1 816 000,00	514 702,50	950 360,00	913 740,00	387 557,50
9 Voirie fonds de concours (200613)	1 221 604,79		1 221 604,79	486 965,98	125 000,00	122 550,16	612 088,65
12 CFA (200710)	10 095 703,48	- ³⁸ 417,69	10 057 285,79	9 997 285,79	60 000,00		60 000,00
13 Aéroport (200709)	5 684 663,70		5 684 663,70	5 132 663,70	52 000,00	33 803,28	518 196,72
18 Eaux pluviales programme pluriannuel (200610)	3 900 000,00		3 900 000,00	2 094 113,33	711 000,00	418 935,26	1 386 951,41
21 Construction déchetterie (200806)	1 680 000,00		1 680 000,00		32 300,00	21 708,15	1 658 291,85
28 Maison Harmonie, ex. pôle proximité (200810) (1)	6 500 000,00	140 700,00	6 640 700,00	5 968 186,59	672 016,25	373 480,06	299 033,35
30 participation collèges (200614)	2 300 000,00	-	2 300 000,00	1 141 052,84	319 000,00	263 821,49	895 125,67
32 Subvention aide à l'emploi (200706)	800 000,00		800 000,00	197 165,08	205 000,00	191 909,14	410 925,78
35 théâtre (200910)	3 450 000,00	29 950 000,00	33 400 000,00	122 391,71	2 000 000,00	1 540 008,29	31 737 600,00
37 LaSalle - Extension 2ème phase (200622)	2 308 000,00		2 308 000,00	1 643 896,47	663 217,00	-	664 103,53
38 Aide à l'acquisition foncière (201007)	2 000 000,00		2 000 000,00	-	-	-	2 000 000,00
39 Rénovation médiathèque centre ville (201008)	780 891,92	23 709,43	804 601,35	385 732,80	418 868,55	402 076,04	16 792,51
41 Fibre optique (201103)	470 000,00		470 000,00	204 979,45	36 000,00	-	265 020,55
45 Fonds de développement communautaire (200607)	1 082 000,00	-	1 082 000,00	352 463,05	271 120,00	214 707,16	514 829,79
46 SCOT 2 (201304)		125 000,00	125 000,00		62 500,00	4 958,40	120 041,60
TOTAL	60 879 563,89	32 600 991,74	93 480 555,63	39 253 565,30	9 552 871,80	5 403 613,96	48 823 376,37

(1) hors régularisations comptables qui totalisent 2.417.337,40 €.

II – BUDGETS ANNEXES

A- ASSAINISSEMENT

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	885 940.56	885 940.56	0	885 940.56
Investissement	-62 165.76	-558 075.92	-620 241.68	325 595.63	-294 646.05
Total :	-62 165.76	327 864.64	265 698.88	325 595.63	591 294.51

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2013 s'élève à 265.698,88 € compte tenu du résultat d'exécution de la section de fonctionnement (885.940,56 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (620.241,68€).

A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser de la section d'investissement dont le solde s'élève 325.595,63 €.

Ce résultat fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2013.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes d'exploitation

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réa.	Explications
013	6419	Atténuations de charges	20 000	4 993	25%	Remboursements sur rémunérations du personnel assainissement
70	70128	Autres taxes et redevances	0	1 211	-	Frais de contrôles 2012 Commune de Warluis.
70	704	Travaux	757 000	1 195 763	158%	Nombre de branchements plus important en lien avec les nouvelles constructions.
70	70611	Redevances d'assainissement collectif	3 828 000	4 277 452	112%	Redevances assainissement 2 ^{ème} semestre 2012 et acomptes sur le 1 ^{er} semestre 2013. Pour mémoire, 3.954.724 € perçus en 2012.
70	7068	Autres prestations de services	2 000	2 789	139%	Dépotages matières de vidanges à la station d'épuration de Beauvais 2 ^{ème} semestre 2012 et 1 ^{er} semestre 2013.
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	103 000	104 684	102%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais et dans le cadre de mouvements inter budgets (remboursements des budgets principal et SPANC)
	7087	Remboursements de frais	1 000	671	67%	Mutualisation : solde 2012 et acompte 2013

74	741	Primes d'épuration	820 000	460 896	56%	Dont prime aide qualité Beauvais 2011 (120 037€) + versements des soldes de 2008 à 2011 des primes d'épuration pour Beauvais (340 859€)
74	748	Autres subventions d'exploitation	0	812	-	Solde sur la participation de l'agence de l'eau sur l'étude menée sur le rejet de substances dangereuses dans l'eau
75	752	Revenus immeubles	7 100	7 205	101%	Loyers actualisés - entreprises de télécommunications
77	773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	457 082	457 083	100%	Régularisation de TVA
	778	Autres produits exceptionnels	0	323	-	Reversement de la retenue de garantie sur marché suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise « techniques aluminium et glaces »
Total recettes réelles d'exploitation			5 995 182	6 513 882	109%	
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	221 900	221 864	100%	Reprises de subventions investissement
Total recettes d'exploitation			6 217 082	6 735 746	108%	

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
011	6061	Electricité	847 293	845 423	100%	Achats et charges d'entretien et de maintenance des installations (électricité, acquisition de produits chimiques, traitement et l'évacuation des boues) et du matériel (entretien des véhicules). Réalisé à 96 % et en diminution de 1% par rapport à 2012 : taux inférieur à 100% et réalisé en diminution car au-delà des opérations programmées, part du budget consacrée aux réparations.
	6062	Produits de traitement	270 272	270 271	100%	
	615	Entretien et maintenance sur biens	248 790	195 475	79%	
	6248	Divers	153 000	144 922	95%	
	6287	Remboursement de frais	301 671	301 671	100%	remboursement des frais de gestion au budget principal
	63512	Taxes foncières	67 331	67 331	100%	Taxes foncières due sur les stations d'épuration (Beauvais, Auneuil, Frocourt, Milly sur Thérain, Saint Paul, Therdonne, Tillé, Troissereux et Warluis) , en augmentation de 4% par rapport à 2012.
	6068	autres matières et fournitures	57 450	46 602	81%	Achats de matériels et vêtements de travail, en diminution de 20% par rapport à 2012
	618	divers	497 933	496 154	100%	dont 488,733 € de régularisation de TVA (contrepartie de 457,083 en recettes de fonctionnement)
012	-	charges de personnel	1 319 290	1 289 404	98%	En augmentation de 4% entre 2012 & 2013

66	66111/66 112	Intérêts des emprunts et dettes	648 000	548 251	85%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000	9 651	97%	Annulation et réduction de titres émis à tort
68	6811	Dotations aux amortissements	1 455 700	1 455 181	100%	Amortissements des immobilisations (mouvements d'ordre) - contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040.
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	238 481	179 470	75%	Diverses charges administratives et de fonctionnement courant (carburants, télécommunications, ...)
-	-	Total :	6 115 211	5 849 806	96%	

(1) Hors virement à la section d'investissement

2 – Section d'investissement

2.1 Ressources

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
13	13111	Subventions d'investissement	1 500 000	1 196 690	80%	Subventions de l'agence de l'eau sur des études et des travaux d'assainissement.
16	1641	Emprunts en euros	3 795 980	3 500 000	92%	Nouveaux emprunts contractés en 2013 pour les besoins en investissement du budget assainissement auprès du crédit agricole de Picardie pour un montant global de 3,5M€ (2)
16	1681	Autres emprunts	600 000	510 188	85%	Correspondent à 4 nouvelles conventions d'aides financières passées avec l'Agence de l'Eau pour la réalisation de travaux d'assainissement.
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	829 635	829 635	100%	Selon décision d'affectation du résultat.
27	2762	Créance Transfert droits déductibles T.V.A.	2 573 407	1 241 587	48%	Régime de transfert de déduction de TVA mis en place au deuxième semestre 2012.
45	4582	Opérations pour compte de tiers	860 076	345 820	40%	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice – contrepartie en dépenses d'investissement
040	-	Opérations de transfert entre sections	1 557 571	1 455 181	93%	Amortissements des immobilisations (mouvements d'ordre) - contrepartie en dépense de fonctionnement à l'article 6811
041	2031- 21351 -2315	Opérations patrimoniales	2 573 407	1 241 587	48%	Transfert de droit à déduction de TVA
		Total :	14 188 205	10 320 688	72%	-

(1) Hors virement de la section d'exploitation

(2) La situation de l'endettement du budget annexe de l'assainissement est la suivante :

47 contrats dont 1 seul à taux variable faible (cf. annexes budgétaires liées à la dette de la maquette budgétaire du compte administratif 2013), qui représentent un capital restant dû total au 01/01/2013 de 14,583M€ et au 31/12/2013 de 17,497M€, sécurisé à 100% selon la classification échelle Gissler (cf. explications chapitre 16 – budget principal ci-dessus).

2.2 Emplois

Chap.	article	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
16	1641 /1681	Emprunts et dettes assimilés	1 350 000	1 097 009	81%	Remboursement du capital des emprunts souscrits sur ce budget.
21	21351	Bâtiments d'exploitation	1 263 285	366 493	75%	Travaux sur réseaux
				315 084		Travaux branchements
				199 140		STEP
				71 656		Stations de relèvement
21	2154	Matériel industriels	127 550	81 615	64%	Matériel notamment pour les STEP et les stations de relèvements
23	2315	Travaux en cours	7 452 612	5 456 488	85%	Travaux pluriannuels sur réseaux (en augmentation de 57% par rapport à 2012)
				807 434		STEP Milly sur Thérain
				98 392		STEP st paul
				263 916		STEP Warluis
20	2031	frais d'études	323 560	240 394	74%	Etudes préalables des futurs travaux de réseaux
45	4581	Opérations pour compte de tiers	860 076	389 924	45%	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice – contrepartie en recettes d'investissement
040	139111 /13913	Amortissement des subventions	221 900	221 864	100%	Amortissement des subventions perçues finançant des biens eux-mêmes amortissables (Mouvements d'ordre) – contrepartie eu compte 777 en recette de fonctionnement
041	2031-21351-2315	Opérations patrimoniales	2 573 407	1 241 587	0%	Transfert de droit à déduction de TVA (contrepartie en recette d'investissement)
		Autres dépenses d'investissement	55 520	27 768	50%	-
		Total :	14 227 910	10 878 764	76%	-

(1) hors reprise de résultat

2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des Autorisations de Programme			crédits de paiement			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (toutes délibérations)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2013)	CP ouverts au titre l'exercice 2013	Réalisés au titre de l'exercice 2013	Restes à financer (exercices au delà de 2014)
40 STEP Milly sur Thérain	4 785 200.00	-	4 785 200.00	3 869 593.19	767 600.00	807 434.40	108 172.41
42 STEP Saint Paul	3 588 000.00	-	3 588 000.00	90.00	1 196 000.00	98 392.20	3 489 517.80
43 STEP Warluis	2 990 000.00	-	2 990 000.00	-	306 800.00	263 915.64	2 726 084.36
TOTAL	11 363 200.00	-	11 363 200.00	3 869 683.19	2 270 400.00	1 169 742.24	6 323 774.57

B- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	- 42 832.97	- 13 802.20	- 56 635.17	-	- 56 635.17
Investissement	- 73 444.82	- 100 012.40	- 173 457.22	-	- 173 457.22
Total :	- 116 277.79	- 113 814.60	- 230 092.39	-	- 230 092.39

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2013 s'élève à -230.092,39 € compte tenu du résultat d'exécution de la section de fonctionnement (- 56.635,17 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (173.457,22 €).

Le résultat cumulé de l'exercice s'établit en conséquence à - 131.277,79 € et fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2014.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
70	7062	Ventes de produits fabriqués, prestations	91 122	31 635	35%	Redevance assainissement non collectif
75	-	Autres produits de gestion courante	2	1	50%	Arrondis de TVA
-	-	Total :	91 124	31 636	35%	-

1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
012	6215	Personnel affecté à la collectivité de rattachement	40 000	37 856	95%	Remboursement au budget assainissement
011	6287	Remboursement de frais	3 509	3 509	100%	remboursement des frais généraux au budget principal
011		Autres dépenses de fonctionnement diverses	4 782	4 073	85%	Frais courants de fonctionnement (maintenance, fournitures, ...)
-	-	Total :	48 291	45 438	94%	-

(1) Hors reprise de résultat

2 – Section d'investissement

Le SPANC réalise des études de sols préalables aux travaux et les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif pour le compte des propriétaires volontaires. Ces études et ces travaux sont financés à 60% par l'agence de l'eau et à 40% par les propriétaires eux-mêmes. Ainsi ces opérations seront-elles à terme, équilibrées.

Recettes

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts(1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
45	4582	Opérations pour compte de tiers	15 000	9 075	61%	Etudes
45	4582	Opérations pour compte de tiers	303 445	53 813	18%	Travaux
-	-	Total :	318 445	62 888	20%	-

Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
45	4581	opération pour comptes de tiers	15 857	15 228	96%	Etudes
45	4581	opération pour comptes de tiers	229 143	147 672	64%	Travaux
-	-	Total :	245 000	162 900	66%	-

(1) Hors reprise de résultat

C – TRANSPORTS

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	- 237 417.80	550 221.43	312 803.63		312 803.63
Investissement	270 313.37	- 317 323.78	- 47 010.41	33 612.74	- 13 397.67
Total :	32 895.57	232 897.65	265 793.22	33 612.74	299 405.96

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2013 s'élève à **265.793,22 €**. Compte tenu du résultat de la section de fonctionnement (+ 312.803.63 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (47.010,41 €). A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement (+33.612,74 €).

Le résultat cumulé de l'exercice 2013 s'établit en conséquence à + 299.405,96 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser). Il fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2014.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
70	7083	Locations diverses	3 000	2 946	98%	Locations de vélos dans le cadre du dispositif « Yellow Vélos » mis en place depuis le 06/07/2013
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	29 000	81 741	282%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais dans le cadre de la mutualisation. Des remboursements au titre de 2012 (55 k€) augmentent fortement le taux de réalisation
	7087	Remboursements de frais	42 600	36 447	86%	Refacturation coût du transport scolaire vers l'Aquaspace aux communes
73	734	Versement de transport	5 500 000	5 459 571	99%	Pour mémoire les montants réalisés étaient respectivement en 2010 de 5.159.735 €, en 2011 de 5.477.467 € et en 2012 de 5.323.332€.
74	7471	Subventions	15 015	12 729	85%	Participations de l'Etat sur un semestre pour les deux emplois d'avenir créés dans le cadre du dispositif Yellow Vélos.
	7472	Subventions	73 243	44 825	61%	Subventions de la région pour le service de transport à la demande (TAD) en 2011, 2012 et 2013 (30.000€) et pour l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain (PDU) – (14.825€)
	7473	Subventions	358 500	358 449	105%	Département – participations aux transports scolaires

	7475	Subventions	190 000	181 216	106%	Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise – Subventions au titre de 2012 pour : Opération Vélyce et renforts et prolongations de lignes.
	748	Autres Subventions	0	32 090	-	Subvention de l'ADEME pour l'élaboration du PDU
75	752	Autres produits de gestion courante	2 080	2 081	100%	Location du kiosque
77	774	Subventions exceptionnelles	1 696 019	1 696 019	100%	Subvention d'équilibre de la section d'exploitation versée par le budget principal. En augmentation de +663 k€ par rapport à 2012.
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 200	95 142	100%	Reprises de subventions investissement
Total :			8 004 657	8 002 957	100 %	

(1) hors reprise de résultat

Information complémentaire : les recettes 2013 des usagers des bus COROLIS n'apparaissent pas dans les recettes d'exploitation de notre établissement puisque c'est l'exploitant qui les perçoit pour son compte sur la base des tarifs approuvés par l'organe délibérant de l'Autorité Organisatrice. Aussi, la décomposition de ces recettes usagers perçues par l'exploitant en 2013 a été la suivante :

	Nombre de titres vendus	Recettes € TTC (1)
Billet unitaire à 0,90 €	515 336	463 802 €
BU Navette Aéroport 4 €	21 957	87 828 €
BU Journée Transport Public 2013 (1€ la journée)	1 250	1 250 €
Carnet de 10 tickets (0,90€)	6 518	38 456 €
Abonnement mensuel classique (16€)	5 729	91 664 €
Abonnement mensuel DUO (8€)	333	2 664 €
Abonnement mensuel Etudiant (8€)	7 888	63 104 €
Duplicata (8€)	931	7 448 €
Porte-carte (1€ l'unité)	131	131 €
	560 073	756 347 €

(1) 710.976 € TTC perçus en 2012 avec une TVA à 5,5%. Taux applicable en 2013 de 7%.

1.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	explications
011	611	Sous-traitance générale	6 702 566	6 506 722	97%	DSP transport, en augmentation de 3% par rapport à 2012
011	6287	Remboursement de frais	75 115	75 111	100%	remboursement des frais généraux au budget principal
011	6132	Location immobilière	57 000	48 950	86%	Location buffet de la gare au bénéfice de l'association Beau Vélo (dont 29.843 € pour l'année 2013)
11	617	Etudes et recherche	30 000	24 973	83%	Elaboration du PDU
012	-	Charges de personnel	199 970	155 951	78%	En diminution de 3% par rapport à 2012
014	739	Restitution taxe de transport	50 000	24 942	50%	Remboursements pour le personnel logé ou transporté par les entreprises
65	6574	Subventions	21 291	21 191	100%	20.000 € ont été versés à l'association beauvélo pour l'opération Vélyce, le reste est versé aux mutuelles.
68	6811	Dotations aux amortissements	576 380	576 336	100%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			54 917	18 559	34%	-
-	-	Total :	7 767 239	7 452 735	96%	-

(1) hors prélèvement en faveur de la section d'investissement

2 – Section d'investissement

2.1 Ressources

Cha.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
13	1312	Subventions d'investissement	60 000	0	0%	Ademe/Région – Subvention de 30.000€ attendue par bus acquis en 2013, mais le versement interviendra en 2014.
13	1315	Subventions d'investissement	197 500	0	0%	Restes à réaliser 2013 de 205 521€ : versement attendu sur 2014 des subventions du Syndicat Mixte des Transports collectifs de l'Oise pour l'acquisition de deux autobus en 2012 (197 400€) et pour l'aménagement 2010 du Buffet de la gare (8 121€).
13	1318	Subventions d'investissement	320 459	320 459	100 %	Subvention d'équilibre de la section d'investissement versée par le budget principal.
20	2033	Frais d'insertion	0	456	-	Annulation mandat de 2005 suite à erreur d'imputation.

10	10222	FCTVA	30 000	38 359	128%	Déclaration basée sur les dépenses réalisées du 01/10/2012 au 30/09/2013.
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000	270	3%	Cautions pour la location de vélos au kiosque de la gare.
27	2762	Transfert à déduction de TVA	139 625	0	0%	Transfert de droit à déduction de TVA. Report en 2014
040	-	Opérations de transfert entre sections	632 750	576 336	91%	Amortissements
041	-	Opérations patrimoniales	139 625	0	0%	Opérations de TVA – contrepartie en dépenses d'investissement
		Total :	1 529 959	935 880	61 %	-

(1) hors virement de la section de fonctionnement

2.2 Emplois

Cha.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	explications
21	2156	Matériels de transports	811 700	809 991	100 %	Acquisition de 2 bus (durée amortissement de 15 ans)
21	2135	Installations générales construction	599 793	268 356	45%	90 k€ pour la construction d'un abri vélo dans le cadre de l'opération « Yellow vélo », le reste pour les travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus.
21	2157	Agencements et outillage	83 184	77 271	93%	découpe et équipement de bus
040	13912 /13918	Amortissement des subventions	95 200	95 142	100 %	Amortissement des subventions perçues
041	21...	Opérations patrimoniales	139 625	0	0%	Opération d'ordre : transfert droit à déduction de TVA
		Autres dépenses d'investissement diverses	14 857	2 444	16%	-
-		Total :	1 744 359	1 253 204	72%	-

2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des Autorisations de Programme			crédits de paiement			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (toutes délibérations)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2013)	CP ouverts au titre l'exercice 2013	Réalisés au titre de l'exercice 2013	Restes à financer (exercices au delà de 2014)
44 Acquisition de bus	3 140 000.00	-	3 140 000.00	786 450.00	787 000.00	788 044.40	1 565 505.60
TOTAL	3 140 000.00	-	3 140 000.00	786 450.00	787 000.00	788 044.40	1 565 505.60

D - STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	- 28 772,75	129 960,41	101 187,66	-	101 187,66
Investissement	9 110,02	- 6 872,66	2 237,36	-	2 237,36
Total :	- 19 662,73	123 087,75	103 425,02	-	103 425,02

Le résultat cumulé de l'exercice 2013 s'établit à 103.425,02 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2014 de ce budget annexe.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réel.	Explications
70	7012	Vente de gaz	455 763	491 802	108%	En forte progression : +256% puisque 138.162 e perçus en 2012.
75	758	Produits divers de gestion courante	2	0	-	Arrondis de TVA
77	777	Recettes d'ordre	31 600	31 591	100%	Reprises de subventions
Total :			487 365	523 393	107 %	-

1.2 Dépenses

Ch ap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réel.	explications
011	6061	fournitures non stockables (gaz)	309 600	290 793	94%	Augmentation de +240% (85.604€ en 2012) due à la croissance de l'activité de la plateforme GNV.
011	6156	Maintenance	79 930	39 170	49%	Contrat de maintenance de la station GNV : montant dépensé en 2012 identique. La prévision budgétaire intègre l'actualisation de la rémunération forfaitaire (clause non appliquée depuis 2006) et le surcoût d'interventions liées à des dysfonctionnements des compresseurs (pas de prestations facturée en 2012 et 2013).
011	6288	Autres	20 000	17 232	86%	Rémunération de l'exploitant
011	6287	remboursement de frais	12 000	10 989	92%	Remboursement des frais généraux au budget principal
68	6811	Dotations aux amortissements	35 000	34 718	99%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses fct diverses			2 062	530	26%	-
-	-	Total :	458 592	393 432	86%	

(1) Hors reprise de résultat

2 – Section d'investissement

2.1 Ressources

Les recettes d'investissement totalisent la somme de 34 718€.

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	Explications
040	2815323	Opérations de transfert entre sections	35 000	34 718	99%	Amortissements
		Total :	35 000	34 718	99%	-

(1) hors virement de la section d'exploitation

2.2 Emplois

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
040	-	Opérations de transfert entre sections	31 600	31 591	100%	reprise de subvention
21	21552	Gaz	10 000	10 000	100%	acquisition d'un détenteur pour permettre un plus grand approvisionnement des véhicules
		autres	3 400	0		
		Total :	45 000	41 591	99%	-

E - LES BUDGETS ANNEXES DE ZONE

Les budgets de zone sont soumis à une gestion des stocks de terrains aménagés selon l'inventaire intermittent suivie au travers de mouvements d'ordre. Le présent rapport de présentation n'explique que les seuls mouvements réels afin de s'attacher aux seules comptabilisations « effectives » de l'année.

1 - Parc d'activités économiques du Haut Villé

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	802 582,84	- 366 658,90	435 923,94	-	435 923,94
Total :	802 582,84	- 366 658,90	435 923,94	-	435 923,94

Le résultat cumulé de l'exercice 2013 s'établit à 435.923,94 € et correspond à :

- la reprise du résultat 2012 du budget annexe « Zone d'activités environnementale » : 175.149,43€.

Conformément à la délibération du 28 juin 2013, le budget annexe ZAE a été clôturé et intégré dans le budget annexe de la zone du Haut Villé.

- la reprise du résultat 2012 du budget « Zone du Haut Villé » : + 977.732,27€.

- le Résultat 2013 du budget « zone du Haut Villé » : - 366.658,90 €

Le résultat (435.923,94€) est conforme à celui du compte de gestion et sera repris au budget supplémentaire 2014.

1 – Section de fonctionnement

Il est rappelé que les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 9.503.279,19 € (mouvements réels et d'ordre).

1.1 Recettes réelles

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	2 246 384	372 680	17%	Ventes de terrains à la société « SCI LIP » (-FICORA) pour 140 056 €, à la société « DSB Top » pour 64 624€ et à la société « OTHEO » pour 168 000€.
75	758	Produits divers de gestion courante	2	0,02	-	Arrondis de TVA
Total Recettes réelles :			2 246 386	372 680	17 %	-

1.2 Dépenses réelles

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	explications
011	605	travaux	708 280	410 947	58%	Travaux divers et d'aménagement de voirie liés au découpage de la zone
011	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	164 200	110 659	67%	divers frais dont entretien des espaces verts (76.027 €) et taxe foncière (34.163 €)
011	6045	achats de prestations de service	32 896	5 601	17%	divers frais de géomètre
011	60612	Electricité	12 200	10 405	85%	
66	66111/ 66112	Charges financières	92 000	53 624	58%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			13 881	11 468	83%	-
-	-	Total dépenses réelles :	1 023 457	602 703	59%	

2 – Section d'investissement

2.1 Recettes réelles

Pas de recettes réelles d'investissement enregistrées sur ce budget en 2013.

2.2 Dépenses réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts et dettes assimilées	2 200 659	103 278	5%	Remboursements en capital des emprunts.
Total Recettes Réelles :			2 200 659	103 278	5%	-

(1) La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante, hors avance de 2,3M€ consentie à ce budget par le budget principal en 2013 :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2013	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification échelle Gissler
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
CRCA02082011	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3 300 000 €	3 300 000 €	3 300 000 €	1,97%	76 720 €	1A
HV01072010	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3 400 000 €	3 400 000 €	3 400 000 €	0,60%	20 290 €	1A
TOTAL		6 700 000 €	6 700 000 €	6 700 000 €		97 010 €	1A
Emprunts avec options							
MIN134952EUR001	Dexia CLF	853 715 €	157 185 €	79 933 €	1,06%	3 196 €	1A
MIN134952EUR002	Dexia CLF	287 614 €	52 955 €	26 929 €	1,06%	1 077 €	1A
TOTAL		1 141 329 €	210 140 €	106 862 €		4 273 €	1A
TOTAL GENERAL		7 841 329 €	6 910 140 €	6 806 862 €		101 283 €	1A

L'encours de la dette sur le budget annexe du Haut Villé est totalement sécurisé (100% classé 1A).

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2013 s'élève à 8.670.937,78 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2014.

2 - Pinçonlieu

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 603 416,19	348 255,54	- 255 160,65	-	- 255 160,65
Total :	- 603 416,19	348 255,54	- 255 160,65	-	- 255 160,65

Le résultat cumulé de l'exercice 2013 s'établit à – 255.160,65 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2014.

1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 1.390.211,02 € (mouvements réels et d'ordre).

1.1 Recettes réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réel.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	616 300	417 595	68%	Ventes de terrains à la société « BH plus Immobilier » pour 76 328€ et à la société « JBD IMMO » pour 341 267€.
75	758	Produits divers de gestion courante	2	0,82	41%	Arrondis de TVA
		Total Recettes Réelles :	513 301	153 966	30%	

1.2 Les dépenses réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réel.	explications
011	-	charges à caractère général	55 150	17 482	32%	Peu de dépenses sur ce budget dont l'aménagement est pratiquement terminé. Les frais couvrent donc l'entretien, les fluides et les impôts fonciers
66	66111-66112	Charges financières	10 600	2 836	27%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
		Autres dépenses de fonctionnement diverses	502	0	0%	-
		Total dépenses réelles :	66 252	20 318	31%	

2 – Section d'investissement

Ce budget n'a enregistré aucune recette réelle d'investissement en 2013.

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant de 41.333,33€ reprennent le remboursement annuel du capital de l'emprunt.

La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2013	Capital restant dû au 31/12/2013	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification Gissler
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
CA 2004 Budget Pinconlieu	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	620 000 €	330 667 €	289 333 €	3,50%	11 504 €	1A
TOTAL		620 000 €	330 667 €	289 333 €		11 504 €	1A

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100% classé 1A).

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. Le stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2013 sur cette zone s'élève à 544.494,83 €. Il s'agit d'un seul stock "terrains aménagés" qui sera repris lors du budget supplémentaire 2014.

3 - Zone d'activités environnementale

Ce budget a été intégré dans celui de la zone du Haut Villé. Ainsi, le résultat (- 175.149,43) a-t-il été repris par le Haut Villé et il n'y a eu aucun autre mouvement sur la ZAE.

4 - Zone de Beauvais Tillé

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 3 368 485,01	5 458 114,08	2 089 629,07	-	2 089 629,07
Total :	- 3 368 485,01	5 458 114,08	2 089 629,07	-	2 089 629,07

Le résultat cumulé de l'exercice 2013 s'établit à - 2.089.629,07 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2014.

1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 3.410.659,99 €.

1.1 Recettes réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	Explications
74	74758	Dotations et participations	400 000	0	0%	Participation attendue du SMABT dans le cadre de la convention tripartite de partenariat signée en novembre 2013 entre la CAB, le Conseil Général et le SMABT pour le financement et la desserte de la nouvelle tour de contrôle de l'aéroport de Beauvais-Tillé qui sera desservie par une voirie de la ZAC réalisée par l'agglomération à la réalisation de laquelle le SMABT participe financièrement - perception du 1 ^{er} versement décalé sur 2014
75	758	Produits divers de gestion courante	2	0,31	16%	Arrondis de TVA
77	773	Mandat annulé sur exercice antérieur	0	144	-	Réduction de mandat de l'exercice 2012
Total recettes REELLES :			400 002	0,31	16%	

1.2 Les dépenses réelles

Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	explications
Terrains à aménager	2 992 000	2 499	0%	Acquisitions de terrains et travaux (travaux de voirie pour la desserte de la nouvelle tour de contrôle de l'aéroport) reportés en 2014
Travaux	820 000	8 166	1%	
Achat & prestations de service	143 942	14 318	10%	
Autres dépenses	18 502	17 047	92%	
Total dépenses REELLES :	3 974 444	42 030	1%	

2 – Section d'investissement

2.1 Recettes réelles

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	1 442 927	0	0%	-
16	168751	Empunts GFP de rattachement	5 500 000	5 500 000	100 %	Avance consentie du budget principal (cf. dépense d'investissement – chapitre 27 - page 23 de ce rapport)
Total :			6 942 927	5 500 000	100%	-

Les autres dépenses et les recettes concernent uniquement les opérations d'ordre, toujours équilibrées. Elles ne donnent pas lieu à un flux financier. Le stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2013 sur cette zone s'élève à 3.410.370,93 €. Il s'agit d'un seul stock "terrains en cours d'aménagement" qui sera repris lors du budget supplémentaire 2014.

5 - Zone d'activités technologique

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 710 376,60	- 38 439,21	- 748 815,81	-	- 748 815,81
Total :	- 710 376,60	- 38 439,21	- 748 815,81	-	- 748 815,81

Le résultat cumulé de l'exercice 2013 s'établit à -748.815,81 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2014.

1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 748.815,81 €

1.1 Recettes réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	272 736	0	0%	Inscription nécessaire à l'équilibre du budget
75	758	Produits divers de gestion courante	2	0	0%	Arrondis de TVA
Total Recettes Réelles :			272 738	0	-	

1.2 Dépenses réelles

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	explications
011	-	Charges à caractère générale	64 300	38 439	60%	Charges générales d'entretien des espaces verts, de fluides et de taxe foncière
-	-	autres dépenses	502	0	0%	
Total dépenses REELLES :			64 802	38 439	59%	

2 – Section d'investissement

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	502 441	0	0%	Inscription nécessaire à l'équilibre du budget
		Total :	502 441	0	0%	-

Les dépenses et les recettes réalisées concernent uniquement les opérations d'ordre, toujours équilibrées. Elles ne donnent pas lieu à un flux financier. Le stock global de terrains dont dispose la communauté d'Agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2013 sur cette zone s'élève à 748.815,81 €. Il s'agit d'un seul stock "terrains en cours d'aménagement" qui sera repris lors du budget supplémentaire 2014.

6 - ZAC Saint Mathurin

Ce budget a été créé en 2013.

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	-	15 888,36	15 888,36	-	15 888,36
Total :	-	15 888,36	15 888,36	-	15 888,36

Le résultat cumulé de l'exercice 2013 s'établit à -15.888,36 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2014.

1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 15.888,36 €.

1.2 Dépenses réelles

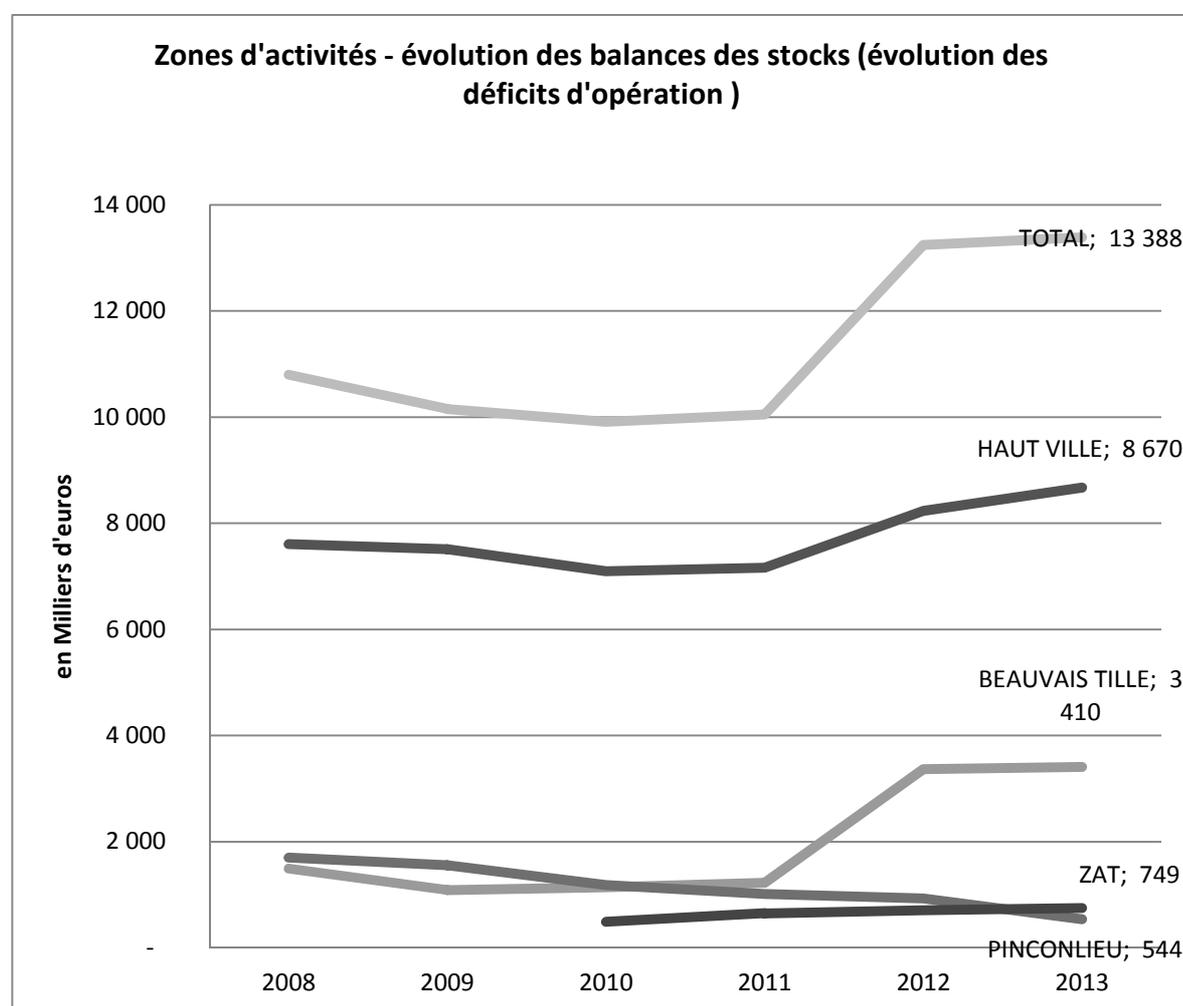
Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2012	Taux réal.	explications
011	6045	Prestations de services	53 999	15 888	29%	Première année consacrée aux études de faisabilité.
-	-	autres dépenses	1		0%	arrondis de TVA
Total dépenses REELLES :			54 000	15 888	29%	

2 – Section d'investissement

Les dépenses et les recettes concernent uniquement les opérations d'ordre, toujours équilibrées. Elles ne donnent pas lieu à un flux financier. Le stock global de terrains dont dispose la communauté d'Agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2013 sur cette zone s'élève à 15.888,36 €. Il s'agit d'un seul stock "terrains en cours d'aménagement" qui sera repris lors du budget supplémentaire 2014.

7- Evolution balances des stocks

Les montants ci- dessous correspondent aux investissements réalisés nets des cessions de parcelles aménagées dont l'évolution annuelle quantifie l'effort financier de l'agglomération pour les aménagements de ces zones économiques (déficit au 31/12 de chaque année).



F- PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES

	Résultats au 31/12/2012	Résultat d'exécution 2013	Résultats au 31/12/2013 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	53 179,92	53 179,92	-	53 179,92
Investissement	- 34 670,56	39 029,30	4 358,74	- 7 541,44	- 3 182,70
Total :	- 34 670,56	92 209,22	57 538,66	- 7 541,44	49 997,22

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2013 s'élève à + 57.538,66 € compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (53.179,92 €) et de celui de la section d'investissement (4.358,74 €).

A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement qui s'élèvent à **-7.541,440 €**.

Le résultat cumulé de l'exercice 2013 s'établit en conséquence à un excédent de 49.997,22 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser).

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réel.	Explications
013	6419	Atténuations de charges	0	2 931	-	Remboursements rémunérations personnel pépinière
70	70688/7083	Produits des services	16 000	17 069	107%	Prestations de services et locations de matériels pour les entreprises installées à la Pépinière
75	752	Revenus des immeubles	150 000	150 495	100%	Loyers des résidents et locations de salles
75	758	Produits divers de gestion courante	0	14	-	Frais bancaires liés au prélèvement de certains loyers
77	774	Subventions except.	89 712	89 712	100%	Subvention d'équilibre du budget principal
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 800	12 740	100%	Reprises de subventions d'investissement
Total :			268 512	272 961	102%	-

1.2 Dépenses

Chap .	Article	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	explications
012	6215	personnel affectés par la collectivité de rattachement	59 000	59 000	100%	Remboursement des frais de personnel au budget principal
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000	20 694	83%	Principaux frais courant de fonctionnement de la pépinière, ils sont en diminution de 7% par rapport à 2012
011	6061.	Fluides	19 187	19 187	100%	
011	615.	Entretien et maintenance	22 944	12 257	53%	
011	626.	Affranchissement & télécommunication	23 000	8 172	36%	
011	63512	Taxes foncières	11 000	10 888	99%	
011	62871	Remboursement à la collectivité de rattachement	19 486	19 486	100%	Remboursements de frais généraux au budget principal
66	66111/6 6112	Charges financières	37 100	37 053	100%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
67	6711/67 3	Charges exceptionnelles	1 500	235	16%	Titres annulés sur exercices antérieurs
68	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges	10 000	10 000	100%	Risques d'impayés de loyers suite à liquidation judiciaire d'entreprises
42	6811	Dotations aux amortissements	6 450	6 425	99%	
Autres dépenses de fonctionnement diverses			33 845	16 383	48%	Frais divers de fonctionnement (fournitures diverses, eau, ...)
-	-	Total :	268 512	219 780	82%	

2 – Section d'investissement

2.1 Ressources

Chap.	Art.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2013	Taux réal.	Explications
13	1318	Subventions d'investissements	240 356	240 356	100%	Subvention d'équilibre du budget principal
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	9	9	100%	
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000	17 509	117%	Cautions reçues.
040	281...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 450	6 425	100%	Amortissements des immobilisations
Total :			261 815	264 299	101%	-

(1) Hors virement de la section de fonctionnement

2.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Crédits ouverts (1)	CA 2013	Taux réal.	Explications
21	2183	Matériels de bureau et informatique	20 645	12 875	62%	
16	1641	Emprunts en euros	180 000	180 000	100%	Remboursement des échéances en capital de l'emprunt en cours sur ce budget (2)
16	165	Dépôts et cautionnements	15 000	14 969	100 %	Cautions remboursées
040	13918	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 800	12 740	100%	Reprises de subventions
Autres dépenses de d'investissement diverses			8 049	4 686	58%	
-		Total :	236 494	225 270	95%	-

(1) Hors reprise de résultats

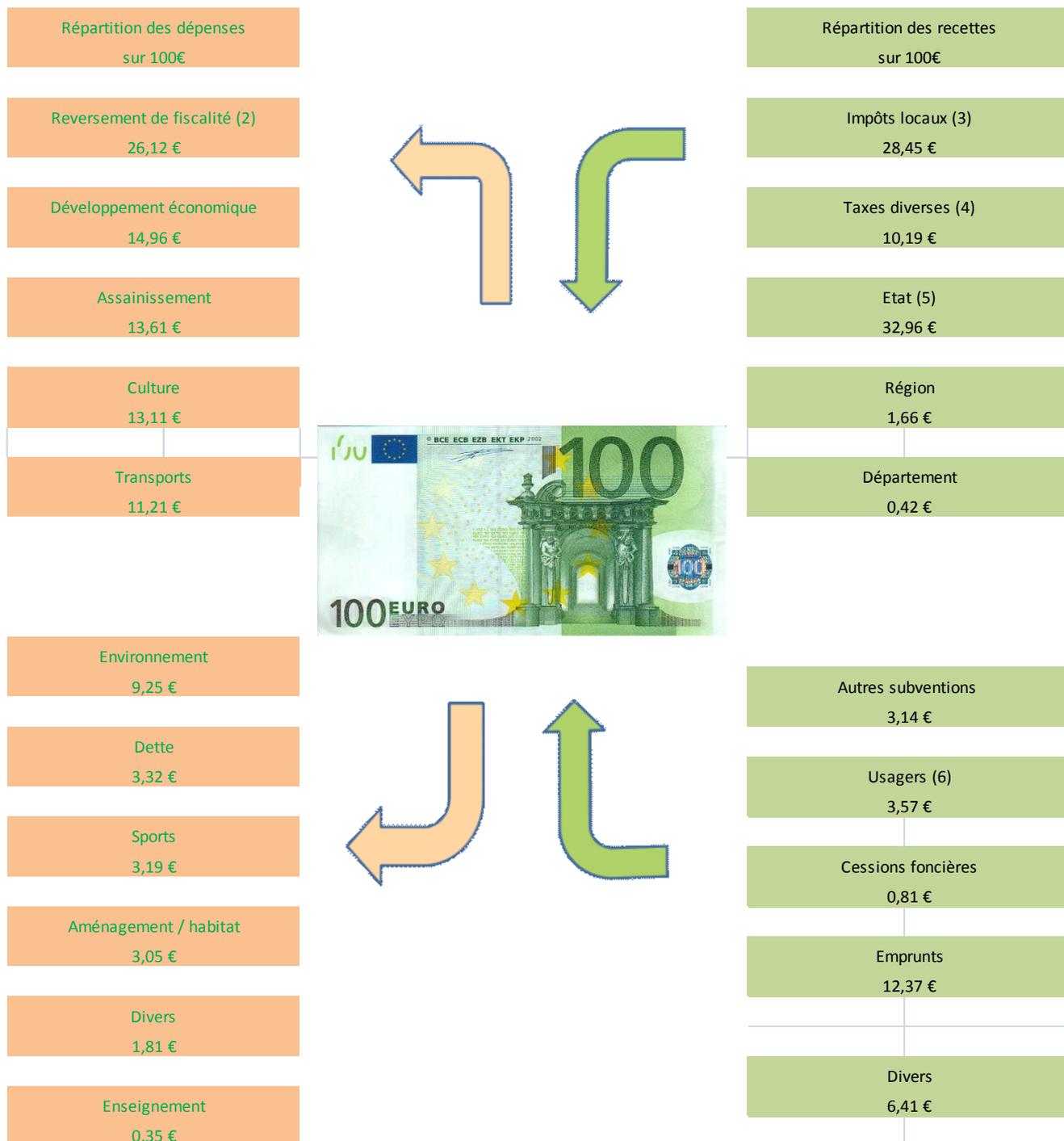
(2) La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2013	Capital restant dû au 31/12/2013	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification Gissler
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
PEP1102010	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	1 800 000 €	1 440 000 €	1 260 000 €	2,75%	37 881 €	1A
TOTAL		1 800 000 €	1 440 000 €	1 260 000 €		37 881 €	1A

CONSOLIDATION DES RESULTATS

	Reprise des résultats au 31/12/2012	Recettes de l'exercice 2013	Dépenses de l'exercice 2013	Résultat d'exécution 2013	Résultat d'exécution au 31/12/2013	Solde Restes à réaliser	Résultat cumulé au 31/12/2013
Fonctionnement :							
Budget Principal	5 306 863	60 151 234	58 098 154	2 053 081	7 359 944	0	7 359 944
Assainissement	0	6 735 746	5 849 806	885 941	885 941	0	885 941
SPANC	-42 833	31 636	45 438	-13 802	-56 635	0	-56 635
Transports	-237 418	8 002 957	7 452 735	550 221	312 804	0	312 804
Station GNV	-28 773	523 392	393 432	129 960	101 188	0	101 188
Haut Villé +ZAE	0	9 503 279	9 503 279	0	0	0	0
Pinçonlieu	0	1 390 211	1 390 211	0	0	0	0
Beauvais-Tillé	0	3 410 660	3 410 660	0	0	0	0
Zone d'act. Techno.	0	748 816	748 816	0	0	0	0
Saint mathurin	0	15 888	15 888	0	0	0	0
Pépinière	0	272 960	219 780	53 180	53 180	0	53 180
Total fonctionnement :	4 997 839	90 786 780	87 128 200	3 658 581	8 656 420	0	8 656 420
Investissement :							
Budget Principal	-1 654 325	12 637 875	19 085 850	-6 447 975	-8 102 300	2 181 509	-5 920 792
Assainissement	-62 166	10 320 688	10 878 764	-558 076	-620 242	325 596	-294 646
SPANC	-73 445	62 888	162 900	-100 012	-173 457	0	-173 457
Transports	270 313	935 880	1 253 204	-317 324	-47 010	33 613	-13 398
Station GNV	9 110	34 718	41 591	-6 873	2 237	0	2 237
Haut Villé	802 583	8 780 237	9 146 896	-366 659	435 924	0	435 924
Pinçonlieu	-603 416	1 351 679	1 003 423	348 256	-255 161	0	-255 161
Beauvais-Tillé	-3 368 485	8 868 630	3 410 515	5 458 114	2 089 629	0	2 089 629
Zone d'act. Techno.	-710 377	710 377	748 816	-38 439	-748 816	0	-748 816
saint mathurin	0	0	15 888	-15 888	-15 888	1	-15 887
Pépinière	-34 671	264 299	225 270	39 029	4 359	-7 541	-3 183
Total Investissement :	-4 679 831	42 992 594	44 983 143	-1 990 549	-7 430 725	2 533 177	-4 897 549
Cumul sections Fct. et Inv. :							
Budget Principal	3 652 538	72 789 109	77 184 004	-4 394 894	-742 357	2 181 509	1 439 152
Assainissement	-62 166	17 056 434	16 728 570	327 865	265 699	325 596	591 295
SPANC	-116 278	94 524	208 339	-113 815	-230 092	0	-230 092
Transports	32 896	8 938 836	8 705 939	232 898	265 793	33 613	299 406
Station GNV	-19 663	558 110	435 023	123 088	103 425	0	103 425
Haut Villé	802 583	18 283 516	18 650 175	-366 659	435 924	0	435 924
Pinçonlieu	-603 416	2 741 890	2 393 634	348 256	-255 161	0	-255 161
Beauvais-Tillé	-3 368 485	12 279 290	6 821 175	5 458 114	2 089 629	0	2 089 629
Zone d'act. Techno.	-710 377	1 459 192	1 497 632	-38 439	-748 816	0	-748 816
Saint mathurin	0	15 888	31 777	-15 888	-15 888	1	-15 887
Pépinière	-34 671	537 259	445 050	92 209	57 539	-7 541	49 997
Total Général :	-427 039	134 754 050	133 101 317	1 652 733	1 225 695	2 533 177	3 758 871

REPARTITION SUR 100 EUROS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 (Fonctionnement + Investissement) (1)



(1) répartition pour l'ensemble des budgets, principal et annexes, investissement et fonctionnement confondus.

(2) ce sont des reversements en faveur des communes membres au titre des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

(3) **les impôts locaux** comprennent la cotisation foncière entreprise, la cotisation sur la valeur ajoutée, la taxe d'habitation, la taxe sur les surfaces commerciales, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

(4) il s'agit de la taxe de séjour, de la redevance assainissement et du versement transport.

(5) les dotations de l'Etat comprennent la dotation d'intercommunalité, les compensations d'exonérations fiscales, le fond national de garantie individuelles des ressources, la dotation de compensation de la réforme de la TP, le FCTVA et les autres subventions d'Etat.

(6) les recettes issues des usagers comprennent les droits d'entrée, les loyers, les participations aux travaux réalisés dans le cadre du SPANC, l'achat de carburant GNV ...

RATIOS

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	661	538
2	Produit des impositions directes/population	337	329
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	730	624
4	Dépenses d'équipement brut/population	136	117
5	Encours de dette/population	99	325
6	DGF/population	155	151
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	21,0%	17.7%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	52,8%	113.0%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	Sans objet	Sans objet
9	Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91.7%	90.3%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18.6%	18.8%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	13,6%	52.1%

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux.).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf. articles L-2313-1, L2313-2, R2313-1, R2313-2 et R5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R2313-7, R5211-15 et R5711-3 du CGCT.

(3) Source : D.G.C.L. «Les collectivités locales en chiffres 2013 – les finances des collectivités locales- chapitre 4.

(4) le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.